

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LES BORDS DU RHIN. ⁽¹⁾

(CAUSERIE.)

(Suite.)

Coblence est située à l'embouchure de la Moselle dans une position vraiment ravissante. C'est une ville fort ancienne et bien célèbre dans les fastes du moyen-âge. Elle doit cependant presque toute son importance actuelle à la forteresse d'Ehrenbreitstein qui s'élève sur l'autre côté du Rhin. Ce château, qui date du roi Dagobert, est regardé par les connaisseurs comme une merveille du génie militaire. Il n'a été pris qu'à deux occasions, mais chaque fois par les français, d'abord en 1631 et ensuite pendant la révolution française en 1799 après quatre sièges et plusieurs assauts. Les fortifications actuelles furent construites de 1816 à 1826 sous la direction du général Von Aster. En vertu d'une des stipulations du deuxième traité de Paris, la France dut y contribuer la somme de 15,000,000 de francs. Depuis le gouvernement prussien y a dépensé une somme additionnelle de 14,000,000 de marcs, faisant en tout la jolie bagatelle de neuf millions de piastres. Certes c'est bien assez pour rendre la conquête de la ville de Coblence une entreprise bien difficile et, en contemplant les batteries et les fortifications d'Ehrenbreitstein on ne peut que se demander comment le Rhin cesserait jamais d'être allemand.

Le Rhin Allemand ! Mais ce mot est une véritable trouvaille ! Moi, qui vous ennuyais avec tous ces détails et ces chiffres, je vais pouvoir me retirer de ce mauvais pas, et captiver, pour un instant du moins, votre attention ! Qui de vous, en effet, ne sait par cœur ces vers de Musset qu'on chantait il y a douze ans, sur les bords du Saint Laurent avec presque le même enthousiasme que sur les rives de la Seine ?

(1) Cette conférence a été lue en séance publique de l'Union Catholique, le 7 mars 1882.

Mais bien peu connaissent la poésie allemande à laquelle répondit d'une façon aussi sanglante le poète qui dort maintenant sous le saule pleureur du Père Lachaise. Ce défi est de Becker, poète allemand d'une certaine vogue. Ainsi que la réplique de Musset, il fut d'abord publié il y a quelques trente ou quarante ans, il eut un immense retentissement en Allemagne. Les événements de 1870 prêtèrent cependant à ces deux morceaux une nouvelle importance et ils furent de part et d'autre, pour ainsi dire le chant de guerre. Je vais vous citer une traduction du Rhin Allemand de Becker.

LE RHIN ALLEMAND.

Ils ne l'auront pas le libre Rhin Allemand, quoiqu'ils le demandent dans leurs cris comme des corbeaux avides ;

Aussi longtemps qu'il coulera paisible, portant sa robe verte ;
aussi longtemps qu'une rame frappera ses flots.

Ils ne l'auront pas, le libre Rhin Allemand, aussi longtemps que les cœurs s'abreuveront de son vin de feu :

Aussi longtemps que les rocs s'élèveront au milieu de son courant ;
aussi longtemps que les hautes cathédrales se reflèteront dans son miroir.

Ils ne l'auront pas le libre Rhin Allemand, aussi longtemps que de hardis jeunes gens feront la cour aux jeunes filles élancées ;

Ils ne l'auront pas, le libre Rhin Allemand, jusqu'à ce que les ossements du dernier homme soient ensevelis dans ses vagues.

Voici maintenant la réponse de Musset :

Nous l'avons eu votre Rhin Allemand ;
Il a tenu dans notre verre.
Un couplet qu'on s'en va chantant
Efface-t-il la trace altière,
Du pied de nos chevaux, marqué dans votre sang ?

Nous l'avons eu votre Rhin Allemand ;
Son sein porte une plaie ouverte,
Du jour où Condé triomphant
A déchiré sa robe verte.
Où le père a passé, passera bien l'enfant.

Nous l'avons eu votre Rhin Allemand,
Que faisaient vos vertus germanes,
Quand notre César tout-puissant
De son ombre couvrait vos plaines ?
Où tomba-t-il alors, ce dernier ossement ?

Nous l'avons eu votre Rhin Allemand,
 Si vous oubliez votre histoire,
 Vos jeunes filles, sûrement,
 Ont mieux gardé notre mémoire,
 Elles nous ont versé votre petit vin blanc.

S'il est à vous, votre Rhin Allemand,
 Lavez y donc votre livrée ;
 Mais parlez en moins fièrement.
 Combien au jour de la curée,
 Etiez-vous de corbeaux contre l'aigle expirant ?

Qu'il coule en paix votre Rhin allemand ;
 Que vos cathédrales gothiques
 S'y reflètent modestement ;
 Mais craignez que vos airs bachiques
 Ne réveillent les morts de leur repos sanglant.

Après la guerre de l'encre vint celle du sang. La France, qui auparavant touchait à une partie du Rhin, vit ses frontières se resserrer et perdit deux de ses plus belles provinces. Aujourd'hui le Rhin est entièrement allemand, des deux rives. On n'est plus, on le voit, aux jours de Condé ; peut-être même faudra-t-il que la France revienne aux anciennes traditions avant que se réalise la prédiction du poète :

Où le père a passé, passera bien l'enfant !

Mais nous laissons Coblenz avec ses vieux ponts et ses forteresses pour continuer notre voyage vers Cologne, car nous ne sommes encore qu'à moitié chemin. Cependant, que cette révélation un peu imprudente de votre conducteur ne vous effraye pas. Il est vrai, nous avons fait un peu comme ces écoliers qui, croyant pouvoir se rendre à l'heure, s'arrêtent de part et d'autre et expient leur retard par quelques coups de férule d'un maître tant soit peu disciplinaire. Néanmoins nous pouvons nous rassurer, car un semblable sort ne nous attend pas et, du reste, nous serons à Cologne de bonne heure. Nous n'aurons pas aussi souvent occasion de nous arrêter en route, et puis j'essaierai d'être moins bavard.

Nous laisserons donc filer notre *Kaiser Wilhelm*, nous contentant de jeter un coup d'œil sur les nombreux villages qui se mirent dans les eaux du fleuve. Nous faisons ainsi

quinze milles environ et puis nous touchons à la ville de Neuwied où vous me permettrez de faire une courte station. Elle ne date que du dix-septième siècle ; elle n'est donc pas ancienne. Le comte Frédéric de Wied, qui la fonda en 1653, fit un peu comme Romulus ; il invita à Neuwied des gens de tout culte et leur donna des terres sans exiger aucun paiement. Mais là, cesse toute comparaison, car la population, 9,500 âmes, est la plus paisible du monde puisque catholiques, protestants, juifs et frères moraves y ont toujours vécu dans la plus grande harmonie et concorde. Cette dernière classe, les frères moraves, est surtout curieuse. Elle occupe un quartier spécial de la ville et forme une sorte de république religieuse avec des lois très austères tant pour la vie privée que pour la vie publique. Les frères non mariés restent ensemble dans un édifice séparé et pratiquent divers métiers au bénéfice de toute la communauté. Excellent moyen, n'est-ce pas, d'utiliser les vieux garçons ? Les sœurs sont également soumises à des règles très-sévères. Elles portent une coiffure blanche assez originale avec des rubans de différentes couleurs selon leur âge et condition, rouge foncé pour les fillettes, rose pour les jeunes filles, bleu pour les femmes mariées et blanc pour les veuves. De temps en temps on célèbre à l'église des "fêtes d'amour," accompagnées de chants, prières, sermons et d'une grande consommation de thé ; c'est un peu austère, il est vrai, mais ces fêtes ont peut-être pour résultat la conversion de quelque vieux garçon endurci !

Mais assez de ce bavardage ! Nous continuons donc notre voyage notant les endroits pittoresques de côté et d'autre. D'abord c'est la petite ville d'Andernach qui date de Drusus, gendre d'Auguste, et ensuite Reineck dominé par un magnifique château moderne construit sur l'emplacement d'une vieille forteresse dont il ne reste plus qu'une tour. Plus bas nous passons le château d'Ahrenfels, restauré par Zwirner, et puis la petite ville de Linz dominée par une assez haute montagne. Ici le fleuve fait un grand détour vers l'ouest. Au sommet d'une colline nous apercevons la gracieuse église gothique de Saint Apollinaire, construite en 1839 par Zwirner, le fameux restaurateur de la cathédrale de Cologne. Cette

église s'élève sur l'emplacement d'un fameux pèlerinage du moyen-âge ; la légende en est assez curieuse. Un beau jour, vers l'année 1164, l'archevêque Reinald de Cologne descendait le Rhin avec la tête de Saint Apollinaire, évêque de Ravenne et les reliques des trois rois mages qu'il avait reçues en présent de l'Empereur Frédéric Barberousse. Vis-à-vis de Remagen, le navire s'arrêta tout à coup sans que tous les efforts de l'équipage pussent le faire avancer. Croyant voir dans ce prodige un signe d'en haut, l'archevêque pria le ciel de manifester plus clairement sa volonté. Aussitôt le vaisseau se mit en route et s'arrêta à Remagen où toutes les cloches commencèrent d'elles-mêmes à sonner. L'archevêque exposa alors les reliques et quand celles de Saint Apollinaire furent découvertes, les cloches cessèrent de sonner et l'on comprit que le saint voulait se reposer en ce lieu. On laissa donc ses reliques à Remagen et le navire vogua heureusement jusqu'à Cologne.

Ici nous entrons de nouveau dans un pays très intéressant. A droite nous apercevons les nombreuses cimes des sept montagnes surmontées chacune de quelque vieille tour ou rempart demantelé. A gauche nous voyons le charmant petit village de Rolandseck, tout entouré de splendides villas. Devant nous, au sommet d'une colline, se trouve une vieille arche que menace de tomber en ruine. On l'appelle l'arche de Roland, c'est tout ce qui reste maintenant du château de Rolandseck qu'on dit avoir été construit par le fameux neveu de Charlemagne. On raconte, au sujet de ce paladin, une touchante légende que vous aimerez peut-être à entendre.

Roland, comme les chevaliers de son temps, était quelque peu aventurier et se plaisait à parcourir tous les pays, redressant les torts, exterminant les dragons et vengeant les faibles. Un jour, il arriva au château de Drachenberg où il fut magnifiquement reçu par le comte Héribert, seigneur des sept montagnes. Selon la coutume du temps, la fille de l'hôte, la belle Hildegunde, vint offrir au valeureux paladin du pain, du vin et du poisson. Roland fut ébloui de sa beauté, charmé par sa conversation et bientôt il la demanda en mariage. Le père consentait, Hildégunde rendait à Rol-

land amour pour amour, et tout allait à souhait, quand Charlemagne manda son neveu de l'accompagner à la guerre contre les Sarrasins. Le vaillant chevalier ne savait prêter l'oreille sourde à la voix de l'honneur ; il s'arracha donc aux séductions de l'amour et se rendit auprès de son suzerain. Les mois s'écoulèrent et la pauvre Hildégunde n'entendait plus parler de son amant. Un jour, cependant, vint une affreuse nouvelle. Le preux Roland, disait-on, était mort à Roncevaux, enseveli dans son triomphe sous un monceau d'ennemis. Hildégunde fut accablée de douleur à cette derte, elle désespérait de trouver le vrai bonheur dans un monde désormais vide pour elle, et se consacra au service de Dieu dans le couvent d'une île voisine. Cependant pour une fois de plus la rumeur avait menti. Roland ne fut que grièvement blessé à Roncevaux et, aussitôt après sa guérison, il revint réclamer la main de sa fiancée. L'on peut facilement se figurer ses douces espérances en approchant de ces bords chéris, il hâta le pas, il courut à ce château où il avait goûté tant de jours de bonheur. Mais là, tout était tristesse, angoisse ; Hildégunde ne vint plus comme la première fois lui offrir l'hospitalité du manoir, à son désespoir, il apprit qu'elle était morte au monde et à lui. Il ne voulut pas cependant quitter une place qui lui rappelait tant de doux souvenirs et pour être toujours près de sa fiancée, il se construisit un château sur le sommet d'une colline avoisinante. Sa seule distraction désormais était de porter ses regards vers ce couvent où, quelquefois, il voyait passer Hildégunde dans les jardins du cloître. Un jour, il ne la vit plus parmi ses compagnos et bientôt, un glas funèbre et une procession lugubre lui apprirent que sa chère fiancée était allée l'attendre au ciel. De ce jour Roland ne proféra plus une seule parole et un matin on le trouva sans vie, les yeux encore dirigés du côté de la chapelle du couvent. Son âme avait enfin brisé les liens du corps pour aller retrouver celle d'Hildégunde dans un monde meilleur.

Voilà la légende du château de Rolaudseck ; elle réunit, comme vous voyez, les qualités requises de poésie et de roman, de bonheur et de malheur. Dire la vérité au sujet de Roland serait une tâche assez difficile, car ce personnage

est entouré d'une auréole légendaire et semble appartenir plutôt au roman et à la fiction qu'à l'histoire. Cependant, la chronique la plus populaire fait mourir le vaillant paladin, seul survivant et des siens et des ennemis, dans la vallée de Roncevaux sur la terre d'Espagne. Toutefois, comme il y a assez d'incertitude au sujet de cette fameuse bataille, vous pouvez, si cela vous plaît, croire que le chevaleresque neveu de Charlemagne guérit de ses blessures et revint à Drachenburg. De plus, si vous n'aimez pas que cette histoire finisse d'une manière aussi triste et déplorable, je vous accorderai volontiers de rendre la belle Hildégunde à son vaillant amant et de leur concéder une longue et heureuse vieillesse dans ce pays du merveilleux.

Nous sommes maintenant en face du château de Drachenfels que les artistes aiment tant à reproduire dans leurs tableaux. Il se trouve au sommet d'une colline qui s'élève à la hauteur de 912 pieds au-dessus du fleuve, il date du commencement du douzième siècle. Je n'essayerai pas à vous dérouler son histoire; je me contenterai de vous dire que ce château fut détruit pendant la guerre de trente ans par le duc Ferdinand de Bavière, électeur de Cologne. Maintenant il est entouré de vignobles qui fournissent un vin qu'on appelle le *drachenblut* ou sang de dragon. Le nom même de *drachenfels* veut dire rocher du dragon, ce qui nous permettra de conclure que l'endroit a dû être habité autrefois par un de ces intéressants reptiles dont l'espèce semble maintenant perdue. Sur le flanc de la colline, en effet, l'on montre la caverne où il logeait autrefois, et dont il sortait de temps en temps pour répandre au loin la terreur et la désolation. On pourrait faire une étude assez intéressante sur ces êtres légendaires qui, dit-on, volaient avec la rapidité de l'aigle, et couraient avec l'agilité du chevreuil. Ils étaient couverts d'une armure d'écailles impénétrable et vomissaient feu et flammes. On leur portait même une espèce de culte. Quelquefois on traitait avec eux et, pour une offrande à terme fixe, Monseigneur consentait à laisser en paix les pauvres villageois. Cette victime était bien souvent une jeune fille désignée par le sort. Elle partait couronnée de fleurs pour la caverne du dragon, mais, hélas! on le comprend, elle ne revenait

plus. Cependant les dragons avaient parfois des ennemis bien formidables. De temps à autre, en effet, on leur envoyait, au lieu de la victime ordinaire, quelque saint du voisinage avec force provisions d'eau bénite et tout un bagage spirituel. Le dragon sortait tout bravement de chez lui, mais quelques gouttes d'eau bénite l'arrêtaient en sa course et le forçaient à mordre la poussière. Celui du Drachenfels avait une bien mauvaise réputation dans les alentours. Chaque année dans les temps païens on lui sacrifiait une jeune fille. Un beau jour, après l'aurore de la foi, la victime arriva, un crucifix à la main, et le dragon dut quitter pour toujours les lieux qu'il dévastait depuis si longtemps.

Nous perdons bientôt de vue la ruine de Drachenfels ainsi que la tour démantelée de Godesburg le dernier château du Rhin. Puis nous touchons à la ville de Bonn, fameuse pour son Université et ensuite nous voguons vers Cologne. Nous ne remarquons désormais qu'un très joli paysage des deux côtés du fleuve; des hameaux et des villas, des îles et des pointes, et c'est tout. La seule chose qui nous préoccupe maintenant c'est de voir la fameuse cathédrale de Cologne. Bientôt un point noir se montre à l'horizon et commence à se détacher du paysage. Puis il se dessine, c'est une flèche ou plutôt deux flèches surmontées de la croix qui brille dans les rayons du soleil. Nous n'hésitons plus et, quoiqu'encore loin, nous saluons la merveilleuse cathédrale de Cologne. Nous voyons ensuite la ville des trois rois et, avant de pouvoir nous lasser d'admirer le charme de son site, nous touchons au quai et notre voyage est terminé.

Nous voilà donc à Cologne! Si je voulais m'en tenir littéralement à ma promesse, je pourrais agiter encore une fois ma baguette et vous transporter tous aux pieds du mont royal. Mais que diriez-vous d'un homme qui s'engagerait à vous conduire jusqu'à Rome et qui, aux portes de la ville éternelle, vous forcerait à revenir sans vous laisser même regarder le dôme de St. Pierre, sous le prétexte qu'il ne s'y était pas obligé? Ne le traiteriez-vous pas de fourbe et de malhonnête? Donc, pour éviter de semblables reproches, je vous dirai quelque chose, par-dessus le marché, de la cathédrale de Cologne, l'une des plus belles églises gothi-

ques du monde. Elle semble vraiment tenir du merveilleux, son plan fut si hardi qu'on désespérait d'en voir jamais la réalisation et en 1840 Ozanam la décrivait comme un monument qui tombait lentement en ruine. "Le chœur, dit-il, " la moitié d'une tour, et le tiers en hauteur des murs " et piliers, sont les seules parties existantes de ce plan dont " l'exécution donnerait à la chrétienté un édifice sans rival. " Les travaux sont pourtant continués, et si leur activité " présente se soutient, dans sept ou huit cents ans on en " pourra finir. Hélas ! la pauvre cathédrale est déjà bien " vieille pour se promettre un si heureux sort ! Elle a passé " l'âge de l'espérance, et elle n'a pas même la consolation " du souvenir. Il lui manque le prestige d'avoir été. L'avenir et le passé lui font défaut à la fois ; ce n'est plus une " pierre d'attente, ce n'est point une ruine. Mais cette chose " sans nom est si belle, que je l'admets sans peine pour le " chef-d'œuvre du genre gothique : les voûtes sont d'une " ouverture si majestueuse et si élégante ; les galeries et les " pinacles si élancés, les sculptures si fines et si riches ! En " la voyant avec ses roses et ses trèfles, avec ses ogives toutes " radiées au milieu des décombres, elle me semblait, cette " église veuve, comme Andromaque d'Homère, souriante à " travers ses larmes." Aujourd'hui la merveille est accomplie, un empereur protestant achève le plus beau temple du culte catholique, et dément par là une fameuse prophétie. Ceci me rappelle la légende de la cathédrale de Cologne.

Pendant le XIII^e siècle la mode fut aux cathédrales ; l'on en construisait partout et il régnait, à cet égard, une assez grande rivalité entre les villes voisines. Or depuis bien longtemps les habitants de Cologne s'étaient contentés d'un grand édifice informe sans caractère ni majesté. Un jour, cependant, l'archevêque prit la résolution de confondre pour toujours le passé, le présent et l'avenir. Les trésors ne manquaient pas et il manda le plus célèbre architecte des alentours et lui confia son dessein. Celui-ci promit de faire un plan et se retira pour y méditer. Mais pour la première fois son imagination fut stérile, il ne pouvait saisir le plan qu'il entrevoyait vaguement mais qui lui échappait toujours. Chaque matin il allait se promener au bord du

Rhin, mais il revenait toujours le désespoir dans le cœur. Un jour il s'assoit dans un endroit désert et regarde les flots du fleuve qui, semblables à sa pensée, vont se perdre dans l'immensité de l'océan. Tout à coup un vieillard vient se mettre à côté de lui et commence à tracer sur le sable des lignes qui s'effacent aussitôt. Voilà le plan que je rêve ! s'écrie l'artiste, mais il ne peut réussir à le fixer dans sa mémoire. L'inconnu continue toujours à tracer le même tableau, qui disparaît sans cesse. L'architecte est au désespoir, il suit chaque mouvement de son voisin, toujours avec le même insuccès. " Tu voudrais bien avoir ce plan " lui dit alors le vieillard. L'artiste se jette à ses genoux et lui offre tout ce qu'il possède. L'inconnu secoue la tête : " je ne veux pas de tes richesses " lui dit-il, " il ne me faut qu'une seule chose, ton âme," et il disparaît. Le pauvre architecte, qui à ces paroles a reconnu le démon, s'en retourne tout tristement chez lui, mais le lendemain revient au même lieu. Le tentateur se présente de nouveau et renouvelle son offre que l'artiste finit par accepter. On convient de se rencontrer là à minuit et Satan promet de livrer le plan de la cathédrale. L'architecte s'en retourne en proie à une agitation terrible, le remords le tourmente ; à la fin il va tout avouer à son confesseur. Celui-ci pense que ce serait un fameux tour de tromper le démon et de se rendre possesseur du plan sans payer un seul sou. " Rends-toi," lui dit-il, à l'heure " convenue, et tu te serviras de ce petit reliquaire qui contient un morceau de la vraie croix." L'architecte goûte beaucoup ce conseil, d'autant plus que cela le tire d'embarras sans l'exposer à la damnation éternelle. Il ne manque donc pas le rendez-vous. Aussitôt que Satan apparaît, il saisit le plan d'une main et levant de l'autre sa relique force le prince des démons à reculer. " Je suis vaincu," rugit celui-ci, mais ta victoire est moins belle que tu ne le penses. " Ton nom restera inconnu et ta cathédrale ne sera jamais " achevée." Et il disparaît dans un nuage de feu.

Mentita est iniquitas sibi ! L'iniquité s'est menti à elle-même ! Le nom de l'architecte est Gerard de Riehl et le très-haut et très-puissant chancelier d'Allemagne, le prince Bismark, achève la cathédrale de Cologne en plein dix-neuvième siècle !

LES CATACOMBES DE ROME ⁽¹⁾

VIII

Une autre représentation chère aux premiers chrétiens est celle du bon Pasteur ; elle apparaît sur les pierres sépulcrales, sur des bas-reliefs de sarcophages, au plafond et sur les murs des chapelles. “ C'était, dit l'abbé Martigny, comme une homélie matérielle qui, se présentant partout aux yeux des fidèles, leur rappelait soit les bienfaits de l'Incarnation par laquelle l'humanité dévoyée est ramenée au bercail, soit la miséricorde du Sauveur qui va chercher le pécheur, et, par les sollicitudes de sa grâce, tient à lui épargner la fatigue du retour.”

Ces scènes pastorales offrent une grande variété. Quelquefois, le bon Pasteur porte une brebis sur ses épaules ; d'autres fois, il est entouré de son troupeau qu'il regarde avec tendresse ; ou bien encore assis à terre, il semble se reposer de ses fatigues. Sur plusieurs peintures, il porte dans ses bras un bouc au lieu d'une brebis : détail intéressant qui ne doit pas passer inaperçu. On sait que dans le symbolisme chrétien, la brebis est l'emblème du juste et le bouc celui du pécheur. Les tableaux dont nous parlons établissent donc le dogme de l'universalité de la grâce ; ils nous enseignent que l'infinie libéralité de Dieu ne refuse des moyens de justification à personne, pas même à celui qui l'outrage.

Il était impossible que dans leurs productions artistiques, les chrétiens n'accordassent pas un souvenir particulier à cette femme *bénie entre toutes les femmes*, et saluée *pleine de grâces* par l'ange du Seigneur ; le Christ ne pouvait pas être séparé de sa mère. Plusieurs cryptes des catacombes possèdent des images de l'auguste Vierge, mais il en est une surtout dont le souvenir est resté gravé dans notre mémoire.

(1) Voir les livraisons d'avril, mai et juin.

Elle se trouve au cimetière de Priscille ; M. de Rossi n'hésite pas à croire qu'elle a été faite au berceau de l'Eglise, peut-être même sous les yeux des Apôtres. Nous voudrions pouvoir en faire admirer au lecteur la suave beauté. Nous l'avouons, aucune des vierges de Raphaël ne nous a impressionné autant que cette œuvre d'un artiste inconnu du premier siècle. Marie tient son Fils sur ses genoux ; son regard exprime la joie et la tendresse maternelles ; son visage respire une incomparable douceur. Au-dessus d'elle on aperçoit une étoile ; à ses côtés, un homme vêtu du *pallium* tient d'une main un volume roulé, et de l'autre, montre l'astre mystérieux. M. de Rossi aime à reconnaître dans ce personnage le prophète Isaïe. Quant à l'enfant, il est d'une beauté ravissante, on voit qu'il est heureux sur le sein virginal de sa mère. A la vue de cette fresque, on se rappelle Balaam prédisant qu'il se lèverait un jour une étoile de Jacob, et Isaïe annonçant à Achaz la conception et la naissance miraculeuses d'Emmanuel. Voilà un précieux témoignage de la foi de l'Eglise primitive à la divine maternité de Marie, et nous pourrions en citer plusieurs autres. Nous les recueillons tous avec reconnaissance et bonheur, songeant que plusieurs siècles avant que le concile d'Ephèse eût condamné l'hérésiarque Nestorius, les pauvres cimetières souterrains de Rome proclamaient la plus auguste prérogative de la Mère de Jésus.

Il est dans les catacombes de Saint-Calixte une crypte qui mérite une mention spéciale : elle a été surnommée par les archéologues *la chambre des sacrements*. Au point de vue dogmatique, les peintures qui en ornent les murailles sont les plus intéressantes que l'on puisse rencontrer.

Voici d'abord Moïse qui frappe de sa baguette un rocher d'où s'échappe une eau abondante. Mais que l'on ne s'y trompe pas : sous les traits du législateur des Hébreux, on a voulu représenter saint Pierre. Une tradition constante regardait le conducteur du peuple d'Israël comme la figure du chef visible de l'Eglise. On se rappelait qu'un jour, ayant touché le rocher d'Oreb, il en avait fait sortir une onde miraculeuse qui avait étanché la soif des Hébreux. Or, nous dit saint Paul, " les Israélites buvaient l'eau qui cou-

lait de la pierre, et cette pierre était, *c'est-à-dire figurait le Christ.*” Du vrai rocher qui est le Sauveur lui-même, Pierre le père de tous les fidèles fait donc jaillir la divine source de la grâce. Sur quelques dessins, on lit son nom au-dessus de l'image de Moïse. Nous pouvons remarquer en passant que cette tradition chrétienne enseigne implicitement la primauté du prince des Apôtres : il est évident en effet qu'on le regarde comme le Moïse de la nouvelle alliance, comme le conducteur, le Père, le législateur suprême du peuple fidèle. C'est lui qui est sur la terre le dispensateur des dons célestes ; il l'emporte même nécessairement sur le chef des Hébreux, comme l'Eglise du Christ l'emporte sur la Synagogue, comme la réalité l'emporte sur la figure.

Mais poursuivons l'examen de *la chambre des sacrements.*

Sous l'action de Pierre, nous l'avons dit, se forme le fleuve de la grâce. Tout près, un homme pêche à la ligne et prend un poisson : symbole de la conversion d'un infidèle, et souvenir de la promesse faite par Jésus-Christ à ses Apôtres : Je vous ferai pêcheurs d'hommes. Un peu plus loin, toujours dans ce fleuve divin qui jaillit du mystique rocher, un jeune enfant reçoit le baptême par immersion.

Immédiatement après, on aperçoit sur la même muraille, l'image du paralytique qui, miraculeusement guéri par Notre-Seigneur, met son grabat sur ses épaules. C'est une peinture assez fréquente dans les catacombes. Quel sens mystique les chrétiens y attachaient-ils ? On le devine sans peine si l'on se souvient de la scène à laquelle donna lieu le miracle opéré par le Sauveur.

Jésus touché à la vue du pauvre malade qu'on lui avait amené lui dit : Homme, vos péchés vous sont remis. Alors les docteurs de la loi et les pharisiens dirent en eux-mêmes : Quel est celui-ci qui blasphème ? Qui peut remettre les péchés, excepté Dieu seul ? Mais Jésus connaissant leurs pensées, leur dit : A quoi pensez-vous dans vos cœurs ? Lequel est le plus facile dire : Vos péchés vous sont remis, ou de dire : Levez-vous et marchez. Or, afin que vous sachiez que le fils de l'homme a le pouvoir sur la terre de remettre les péchés : Levez-vous, je vous le commande, dit-

il au paralytique, emportez votre lit, et allez dans votre maison. Il se leva aussitôt en leur présence, emportant le lit où il était couché, et s'en retourna dans sa maison, rendant gloire à Dieu." (1)

Comme on le voit, il y a dans le récit évangélique deux choses connexes : la rémission des péchés et la guérison du paralytique ; et cette guérison est précisément la preuve donnée par Jésus du pouvoir qu'il a de rendre l'innocence aux hommes coupables. Quoi de plus naturel que les chrétiens aient eu recours à ce miracle pour exprimer leur foi au sacrement de pénitence, c'est-à-dire à ce pouvoir divin d'absoudre transmis par le Christ à ses Apôtres et subsistant perpétuellement au sein de l'Eglise ? Écoutons ici monseigneur Gerbet : " La guérison du paralytique, dit-il, se trouvait liée de trois manières au pouvoir de remettre les péchés : chronologiquement d'abord, puisqu'elle avait eu lieu dans l'occasion où ce pouvoir s'était produit ; logiquement, puisqu'elle avait été la preuve de ce pouvoir ; symboliquement, puisqu'elle en offrait une figure très expressive. Telle est donc la signification la plus naturelle de ces tableaux très nombreux qui représentent le paralytique guéri par le Christ et emportant son grabat. Il n'y a aucune vérité religieuse à laquelle ces tableaux soient aussi parfaitement adoptés, comme il n'y a, sous les voûtes des catacombes, aucun autre tableau qui corresponde aussi bien à cette vérité. A l'aspect de ces peintures, les chrétiens se rappelaient que le Christ a confié à son Eglise, dans la personne de ses Apôtres, le pouvoir miséricordieux dont elles retraçaient le symbole, et ils bénissaient le Sauveur d'avoir rendu ce bienfait aussi perpétuel que les maux auxquels il devait remédier." (2)

Nous arrivons au plus auguste mystère de la religion : l'Eucharistie.

De tous les symboles employés par la primitive Eglise pour représenter le Christ, le *poisson* est peut-être celui dont l'usage fut le plus vulgaire et le plus universel : tous les Pères nous l'enseignent depuis saint Clément d'Alexan-

(1) *Luc. v. 20. 25.*

(2) *Esquisse de Rome chrétienne, t. II. p. 171.*

drie jusqu'à saint Pierre Damien au onzième siècle. Nous n'avons pas à rechercher ici les diverses raisons qui firent donner à cet emblème sa signification mystique. Rappelons seulement l'explication donnée par saint Augustin dans sa *Cité de Dieu* : "Réunissez, dit l'illustre docteur, les initiales des cinq mots grecs : Ἰησοῦς χριστός Θεοῦ υἱός Σωτήρ Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur, et vous aurez ἰχθύς poisson, nom qui désigne mystérieusement le Christ." Ce symbole était donc pour les fidèles comme un admirable résumé de toute l'économie de la grâce. Il exprimait à la fois la nature divine et la nature humaine de Jésus-Christ, l'union hypostatique de l'une et de l'autre et la rédemption du genre humain. Comment le regard païen aurait-il pu pénétrer un si profond mystère ? Comment aurait-il jamais soupçonné la croyance dont cette humble image était l'expression ? Aussi les chrétiens eurent-ils toujours pour l'*Ichtus* une affection particulière : ils le portaient sur eux, comme nous portons aujourd'hui le crucifix, ils aimaient même à être ensevelis avec lui, ils le dessinaient sur leurs cachets et leurs anneaux, ils gravaient son nom sur les tombes de leurs cimetières. Tout commentaire semble inutile à Origène lorsqu'il parle de Notre-Seigneur figurativement appelé le *Poisson*. "Nous sommes de petits poissons, *pisciculi*, dit Tertulien, nés de l'eau à l'exemple de Jésus-Christ notre Poisson."

"Dans ce seul mot *Ichtus*, dit Optat, dans le petit nombre de lettres qui le composent, on trouve toute une multitude de noms sacrés."

Nous ne pouvons donc en douter ; le poisson est une figure du Christ : mais souvent il est uni au pain, et alors il devient un symbole de la sainte Eucharistie. On trouvera dans les ouvrages que nous avons cités déjà, des témoignages nombreux. Qu'il nous suffise de rappeler la célèbre inscription grecque trouvée à Autun, il y a plusieurs années, et commentée avec une si admirable érudition par le savant cardinal D. Pitra. Elle remonte au moins au troisième siècle ; la première partie se compose de six vers dont cinq forment l'acrostiche du mot ἰχθύς : "O race divine de l'*Ichtus*, y est-il dit, reçois avec un cœur plein de respect, la vie immortelle parmi les mortels. Rajeunis ton âme, ô mon ami,

dans les eaux divines, par les flots éternels de la sagesse qui donne la vraie richesse. Reçois l'aliment délicieux du Sauveur des saints : mange et bois, tenant *Ichtus* dans tes deux mains !”

A la lumière de ces textes, considérons une autre peinture de la chapelle des sacrements. Sur une table vous voyez un pain au milieu duquel est un poisson. A gauche, un personnage vêtu du *pallium* étend la main sur le pain, comme pour le bénir, pendant que de l'autre côté, une femme dans l'attitude de la prière, lève les bras vers le ciel.

“Celui qui ne verrait pas là, dit M. de Rossi la consécration eucharistique, serait complètement aveugle.”

Cette table en effet, est un autel, cet homme est un prêtre comme l'indiquent son geste et son costume. Et le pain, qu'est-ce autre chose que l'offrande sainte changée au corps du Christ, figuré par l'*Ichtus* ? Cette femme qui prie, n'est-ce point la personnification de l'Eglise qui, conjointement avec son ministre, offre le divin sacrifice ? Nous ne saurions donner un autre sens à ce tableau, et s'il restait encore un léger doute, nous n'aurions qu'à jeter les yeux sur la peinture dont l'artiste semble avoir orné à dessein l'autre paroi de cette chambre sépulcrale : le sacrifice d'Abraham. Les deux représentations sont en face l'une de l'autre : c'est bien la figure en présence de la réalité.

Dans une crypte voisine, on a trouvé une image peut-être plus frappante encore. Un poisson nageant au sein des flots, porte sur son dos une corbeille remplie de pains, et au milieu de la corbeille, est une petite fiole pleine de vin.

N'est-ce pas une expression saisissante du dogme de la présence réelle ? Cette fresque nous rappelle tout naturellement la définition donnée par nos catéchismes : “L'Eucharistie est un sacrement qui contient réellement Jésus-Christ sous les espèces ou apparences du pain et du vin.”

IX

Nous terminons ici cette étude qui, nous le savons est bien élémentaire et bien incomplète. Cependant, le peu que nous avons dit justifiera, nous l'espérons, ce que nous avançons au début de notre travail : dans les catacombes de Rome

les enfants de l'Eglise catholique possèdent un livre précieux illustré par leurs martyrs et leurs aïeux dans la foi. Nous y avons lu presque tous les articles de ce vieux *Credo* que les Apôtres nous ont transmis et que nous avons appris sur les genoux de nos mères. Pourrions-nous trop insister sur cette pensée ? Afin de compléter ce que nous avons déjà dit, que l'on nous permette de transcrire une page admirable due à l'éminent évêque de Perpignan : " Toutes les nations chrétiennes, dit-il, doivent du moins une pieuse reconnaissance à cette antique Rome, qui nous a conservé les plus vieilles archives de la foi. Cette ville est le grand bibliothécaire de la chrétienté. D'autres villes peuvent cultiver avec plus d'éclat les sciences qui ont pour objet direct les jouissances et la parure de la vie terrestre : son privilège, à elle, c'est que le dépôt des origines saintes lui ait été confié par la Providence. C'est elle qui a reçu la mission de veiller sur lui avec amour, qui l'ouvre aux générations successives, qui l'illustre par les travaux de ses savants. Telle devait être, en effet, une des plus éminentes fonctions d'une ville destinée à être le centre du Christianisme. Il fallait qu'elle gardât, plus qu'aucune autre, la vive empreinte des chartes primitives de la révélation, qu'elle les réfléchît dans ses antiquités les plus hautes, voisines du temps où l'astre divin s'est levé : pareille à une montagne qui, laissant les élégances humaines aux villas de la prairie, couronne chaque jour son austère sommet des premiers rayons du soleil de Dieu." (1)

Il nous a été donné de vivre pendant plusieurs années dans cette ville incomparable, et nous rappellerons en finissant les chers souvenirs que ce temps heureux nous a laissés. Chaque jour, plus de deux cents jeunes gens venus de toutes les parties du monde, se rencontraient autour de professeurs célèbres pour recueillir leurs leçons. Lorsque nous quittions leurs chaires, nous allions nous reposer de nos travaux en contemplant les merveilles dont Rome est remplie. Avec quel bonheur nous parcourions ces routes séculaires dont tant de saints avaient foulé avant nous la poussière !

(1) *Esquisse de Rome chrétienne*, t. II, p. 247.

Quelquefois, franchissant ces vieilles portes sous lesquelles étaient passées tant de gloires et tant de vertus, nous arrivions aux catacombes. L'âme émue, nous descendions dans ces cryptes vénérables, y portant, il nous semble, la foi et l'amour qui remplissaient le cœur de Jérôme adolescent. Au milieu d'un solennel silence, à la pâle lumière d'un flambeau, nous traversions ces corridors immenses creusés par nos pères; nous touchions avec un religieux respect les tombes auxquelles avaient été confiées, il y a des siècles, les précieuses reliques de nos martyrs; nous examinions surtout ces épitaphes et ces peintures qui, à leur manière, nous enseignaient la même doctrine qu'une heure auparavant nous avions entendue de la bouche de nos docteurs.

Mais à certains jours, cette promenade se transformait en un pèlerinage pieux; c'était lorsque l'Eglise célébrait la fête de sainte Agnès, de sainte Cécile, de saint Calixte, de saint Sébastien, illustres martyrs qui eurent l'honneur de donner leurs noms aux cimetières où reposèrent leurs cendres et qui furent de tout temps, à Rome, l'objet d'un culte particulier.

Quel magnifique et touchant spectacle nous était alors offert! La foule se pressait à l'entrée des catacombes; ces galeries souterraines, si sombres la veille, s'illuminaient comme les nefs de nos temples aux jours de grande fête; des mains pieuses avaient orné les chambres principales de guirlandes et de fleurs; l'encens brûlait auprès des tombeaux des martyrs; çà et là nous apercevions des autels improvisés, sur lesquels des prêtres étaient venus le matin célébrer les augustes mystères. Des évêques, des clercs, des savants, des professeurs célèbres coudoyaient des enfants et des femmes. Au respect et à la piété qui animaient tous ces pèlerins, on comprenait qu'ils ne formaient qu'une famille heureuse et fière de contempler le berceau de ses aïeux.

Alors nous nous souvenions de ces beaux vers de Prudence décrivant la fête annuelle d'un martyr :

“ L'impériale cité vomit la foule comme un torrent; plébéiens et patriciens cheminent confondus vers le sanctuaire où les pousse leur foi. Des portes d'Albano sortent aussi de longues processions qui se déroulent en blanches lignes

dans la campagne. Toutes les routes qui avoisinent Rome retentissent de bruits confus. Voici l'habitant des Abruzzes et le paysan de l'Etrurie ; voici le fier Samnite, le citoyen de Noles et celui de la superbe Capoue. A peu de distance des murs de la ville, au milieu de vergers bien entretenus, s'ouvre une crypte sombre et profonde. Au fond de cette retraite cachée fut porté le corps de saint Hippolyte, près de l'endroit où s'élève maintenant l'autel consacré à Dieu. La même table d'autel donne la nourriture sacramentelle et recouvre les os du martyr. Merveilleuse sainteté de ce lieu ! L'autel est à la portée de ceux qui prient et comble les espérances des hommes, en leur distribuant ce dont ils ont besoin. C'est là que souvent, malade de corps et d'âme, je me suis prosterné en priant, et me suis relevé guéri.

Et nous priions nous aussi, dans ces lieux où avaient prié les confesseurs, les vierges et les pontifes, méditant sur leurs vertus, leur courage et leurs souffrances. Ces fêtes touchantes et grandioses nous faisaient songer aux persécutions sanglantes des premiers jours du Christianisme. Alors la croix ne brillait pas au Capitole ; le peuple romain courait au Colisée pour y voir tomber les martyrs sous la dent des lions ; les Césars portaient l'audace et l'orgueil jusqu'à se faire rendre les honneurs dus à la divinité !

Et maintenant que dix-neuf cents ans ont passé sur le monde, ces petits, ces persécutés des premiers siècles triomphent et sont l'objet de la vénération de l'univers. Leurs pauvres nécropoles souterraines sont devenues pour tous les catholiques des sanctuaires vénérés et chéris. Au-dessus des cimetières que voyez-vous ? Toujours la même campagne chantée autrefois par les favoris d'Auguste ; mais comme elle est triste et déserte ! Ses gigantesques aqueducs s'en vont en ruine, prouvant à toutes les générations l'instabilité des œuvres humaines.

Et à Rome même, que reste-t-il donc de l'immense et splendide palais des empereurs ? Quelques pans de murailles et des débris de colonnes. Le forum garde le silence, l'herbe croît sur les voies triomphales, les noms des princes persécuteurs sont à demi effacés sur les arcs de victoire.

Nous pouvons bien dire que le doigt de Dieu est là.

Quiconque a visité les catacombes reconnaîtra que nous venons d'exprimer ses propres sentiments. Après les avoir vues une fois on aime à y reporter souvent sa pensée et son cœur. Grâces éternelles soient rendues à la Providence qui a bien voulu nous conserver au centre même du Catholicisme un témoignage si éclatant de la divinité de notre foi !

L'abbé BRUCHÉSI.

NOTION DE LA LIBERTE. (1)

Dans une série de conférences publiées, l'année dernière, en France, comme "Introduction à l'étude du Droit," M. Lucien Brun a dit avec éloquence : "Il y a des mots qui ont le privilège d'ouvrir à l'intelligence humaine les grands espaces et les larges horizons. Ce sont les idées exprimées par ces mots qui ont, de tout temps, donné le branle à l'esprit humain, excité les querelles les plus ardentes et secoué parfois, jusque dans ses plus profondes assises, l'édifice social. Les vérités qui sauvent les nations, continue-t-il, les erreurs qui les détournent de leurs voies, se sont livrés bataille sur le champ ouvert à l'essor de l'esprit humain, par ces mots : le droit, la justice, le devoir, la liberté."

Messieurs, quand on a prononcé ces quatre grands mots : le droit, la justice, le devoir et la liberté, il semble en effet, qu'on s'est placé d'un coup à l'origine des idées même, à ces sommets d'esprit d'une hauteur qui embrasse et domine tout. Vous savez cet édifice immense de St Pierre de Rome, le chef-d'œuvre de l'art chrétien, ce temple grandiose qu'un poète n'a pas craint d'appeler "le panthéon de la raison divinisée." Sa forme a celle d'une croix, magnifique emblème du sacrifice et de la prière. Mais, parmi les merveilles de son architecture, on admire surtout cette fameuse coupole que Michel-Ange a su *mettre en l'air*. Or, cette masse énorme, couronne de l'édifice tout entier qu'elle domine, repose principalement sur quatre colonnes et c'est de ce sommet élevé, au croisement de la croix, que la lumière descend pour éclairer jusque dans les moindres détails, les splendeurs de ce temple étonnant.

La société, MM. non plus construite par la main des hommes, mais par la main de Dieu lui-même, ressemble à un grand temple. Saint Pierre de Rome élevé sur le

(1) Conférence prononcée à l'Institut-Canadien de Québec en 1881.

plan d'une croix, rappelle aux chrétiens sa forme idéale. Au sommet domine la religion, nouvelle coupole autrement merveilleuse que celle de Michel-Ange, mais s'appuyant aussi sur quatre colonnes impérissables qui sont : le droit, la justice, le devoir et la liberté ; sommet divin, d'où la lumière " de ce soleil infini qui luit dans l'éternité " descend pour éclairer le monde des intelligences et des cœurs et, par eux, les diverses manifestations de la vérité et de l'amour, dans la société, dans l'humanité.

Pénétrons dans ce temple, et sans vouloir séparer par la pensée ce qu'un plan divin a fait un par la nature, arrêtons-nous, un instant, à l'un de ces piliers de l'édifice social qui a nom la liberté, et sur lequel semblent s'être fixés particulièrement les yeux de toute notre époque.

La liberté est un des plus beaux mots de l'histoire et du langage humain. C'est une de ces perfections nécessaires qui embrassent le fini et l'infini où elles remontent comme à leur source. Etre libre . . . sur la terre, tout ce qui a vie et mouvement aspire à la liberté. Le fleuve bondit avec colère de rochers en rochers, à travers les rapides qui gênent sa marche impétueuse. Il se gonfle en mugissant sous les rives étroites qui viennent à l'enserrer. Les obstacles disparaissent, son lit s'agrandit et voilà qu'il s'étend avec calme et majesté dans son cours libre. La plus humble fleur ne peut ouvrir sa corolle. Le roc tient asservie sa tige délicate. Pas de lumière, elle va sécher et mourir tristement. Laissez le doux rayon de soleil pénétrer jusqu'à elle. Déliez cette chaîne de la pierre et libre elle s'élancera parfumée vers le ciel. Dieu n'a-t-il pas donné des ailes à l'oiseau pour fendre librement l'espace? Voyez l'animal gémir et s'emporter contre l'obstacle qui le retient captif. Et que dirai-je de l'homme, créature raisonnable? La liberté revêt la personne humaine d'une dignité, d'une splendeur sans égale, dans la nature. Quand tout meurt sans espoir autour d'elle, une voix puissante qui part de son intime l'avertit qu'elle est responsable et, comme telle, marquée au sceau même de l'immortalité.

C'est un sentiment profond et Rousseau l'a compris quand il s'est écrié : " L'homme est né pour être libre et partout il

est dans les fers." Quelle colère contre cette tyrannie—qu'il exagère sans doute—mais, à côté, quelle soif d'être libre, d'avoir des ailes et de l'espace devant soi! " Qui me prêtera les ailes de la colombe pour m'envoler jusqu'à Dieu?" soupire le Psalmiste. Ah! nous sentons douloureusement ces chaînes qui gênent notre élan, compriment notre essor, chaque fois que notre âme veut s'élever. Voyageurs sur la terre, nous cheminons en inclinant vers la tombe le fardeau de désirs jamais comblés, d'aspirations jamais satisfaites, d'immortelles espérances, jusqu'au jour où la mort se dressant devant nous comme une libératrice, le poids tombe et nous nous réveillons face à face avec l'infinie liberté.

La liberté est une idée. C'est une de ces formes radieuses sous lesquelles nous imaginons le vrai bonheur. Si Dieu principe et auteur de toute perfection est souverainement libre, le bonheur auquel nous aspirons n'est-il pas inséparable d'une liberté parfaite?

La liberté est la continuelle aspiration de l'humanité. C'a été, en particulier, le cri de ralliement de tous les peuples anciens aux époques de décadence comme à celles de progrès. Mais, semblable au mirage du désert, la liberté, objet de leurs rêves, de leurs ambitions et de leurs luttes, reculait sans cesse devant eux à mesure qu'ils espéraient la toucher, on s'évanouissait tout à coup comme une ombre au milieu de leur course. Eh quoi! ces caravanes de peuples altérés cheminant tour à tour dans les sables arides du désert de la vie, n'allaient-elles pouvoir jamais satisfaire leur soif incessante de liberté? Hélas! plus le monde marchait et plus cette espérance devait paraître irréalisable aux déshérités d'Adam. Et, pourtant, la liberté s'était posée, autrefois, sur cette terre d'esclavage. A l'origine des temps elle avait dû exister, car à sa source le monde était meilleur. Dieu en avait même révélé les vraies conditions à un peuple privilégié. Mais celui-ci ne formait qu'une faible portion de l'univers. Comme tout ce qui était bon, que serait devenue la liberté, sans une intervention de l'Infinie Miséricorde? Oui, les empires s'étaient lentement succédés dans la tombe, et il arriva qu'un jour, après quinze siècles de luttes à peu près stériles pour la liberté, le plus brillant d'entre eux, celui des Grecs,

suivit à son tour en s'effondrant sur lui-même comme un vaste palais en ruine. Cette fois, le monde asservi pliait genou et gorge sous l'étreinte du colosse romain. Un grand silence s'était fait. Seul, l'espoir dans son attente immortelle des siècles, respirait encore et ne portait pas de chaînes. Dieu touché au fond de lui-même, résolu de délivrer sa créature esclave. Vous savez ce qu'il fit, ce jour grand et béni, ou revêtant lui-même la bure de l'esclavage et l'ignominie de nos fautes, il vint accomplir sur notre terre le mystère de la rédemption. *Redemptio, rachat*. Qu'est-ce que le rachat de l'esclave, MM. sinon le don de la liberté ? Après cela, St Paul, s'adressant à toutes les nations, peut s'écrier : *Vos in libertatem, vocati estis !* Vous avez été appelés à la liberté !

C'est depuis ce temps à jamais mémorable, depuis cette époque où les années recommencent à compter pour tout, que les sociétés ont pu enfin contempler de près ce que, jusqu'alors, elles n'avaient fait qu'entrevoir de loin, qu'elles ont pu dégager cette inconnue du grand problème, surprendre les secrets du sphinx tant renommé de la fable antique dévorant ceux qui ne pouvaient lui donner le mot de l'énigme, s'abreuver enfin aux eaux fraîches et pures de la liberté. Quel travail ! Quelle œuvre de prodiges ! La liberté..... est-ce l'œuvre de l'homme ou celle de Dieu ? Dix-huit siècles viennent de jeter à l'admiration et à l'étonnement des hommes le mystère de cette Toute-Puissance. Nous avons vu la marche triomphale de la civilisation chrétienne à travers les siècles. Nous avons entendu ces éclats de Sinai où, nouveau Moïse, un pontife saint ne cesse d'avertir les peuples en conjurant la foudre qui s'amoncèle au-dessus de leurs têtes. Que dis-je ? Pendant que le siècle riait, cette foudre même est tombée sur les trônes et les a réduits en poussière. Dynasties et peuples ont été enveloppés ensemble, dans des châtiments qui durent encore. Et cependant, messieurs, dans nos temps agités, on a cru que le problème social n'est pas encore résolu, qu'il doit être de nouveau proposé aux sages. Oui, nous ne le savons que trop, la vérité divine et sociale s'est profondément altérée chez des peuples qui, autrefois, se faisaient gloire de la posséder pleine et entière. S'il est une vérité

vulgaire à dire aujourd'hui, c'est que ce siècle, héritier du philosophisme et du libre-examen, inscrivant sur son drapeau le beau nom de liberté, menace de renverser l'édifice social, justement parce qu'il sape à la base une de ses plus fortes, de ses plus magnifiques colonnes, celle de la Liberté !

O liberté ! pourquoi les plis de ton drapeau n'ondoient-ils plus à côté de celui de la foi ? Héros et martyrs de la liberté, vous dormiez à côté de ceux de la religion. Un même tombeau ne vous ensevelira-t-il plus dans la même gloire ? Un même airain ne gravera-t-il plus vos noms pour les siècles à venir ? La révolution socialiste dit non ; mais le christianisme n'a-t-il pas fait les nations guérissables ? La foi chrétienne dit oui. Il est écrit que la vérité ne doit plus se perdre dans le monde. Une institution a été préposée à sa garde infailible. Cette institution, c'est la dépositaire fidèle de la foi, sans laquelle nulle liberté n'existe. C'est ce temple dont un pontife immortel tient les clefs depuis dix-huit siècles pour ne plus les laisser se briser ou se perdre.

I

Nous avons solennellement admis l'existence de la liberté et nous avons eu raison. Le langage humain ne ment pas : Ce mot exprime une idée, et la liberté existe. Mais croyez-vous que l'erreur n'a jamais osé contester une vérité d'existence aussi claire ? Comptez, si vous le pouvez, tous les rêves, toutes les folies dont ses annales gardent le souvenir. Au fond, vous rencontrerez un système philosophique. Aujourd'hui comme dans l'antiquité, surtout à certaines phases de l'histoire, la philosophie, voilà l'origine commune de toutes les erreurs. C'est en suivant l'histoire des sociétés et des générations de sociétés adhérant tour à tour à ces étranges aberrations de l'esprit, que vous apprécierez à sa valeur, les forces de la raison humaine, ce qu'elle est sans la foi.

La conscience humaine, quelque puissante qu'elle soit, n'eut jamais pu seule, faire justice des erreurs qui partageaient autrefois l'humanité. Mais le christianisme passa et comme ces exhalaisons malsaines qu'un vent brûlant emporte et dissipe, elles disparurent du champ de Dieu sous le

souffle de sa colère. Et, maintenant, ces sages tant vantés de l'antiquité et qui donnaient des lois au monde où sont-ils ? Mais, surtout, que sont devenus leurs systèmes ? Monuments qui *avertissent de Dieu*, ils sont là ces systèmes gisant dans la poussière et semblables à des squelettes que l'on heurte du pied, au milieu de vastes décombres.

Mais je reviens au sujet, il y a des esprits, des sages qui ont nié l'existence de la liberté, comme il y en a qui ont nié la réalité objective des corps, qui ont fait de nous des êtres privés de raison ou, du moins, de purs automates à qui la raison serait superflue ; nouvelle création, en vérité trop au rabais de l'œuvre divine, il faut en convenir. Mais quel intérêt n'y avait-il pas en jeu ! l'homme, déterminé en tout par cette loi fatale que nous appelons *nécessité*, ne pouvant mériter non plus que démériter, n'est-il pas irresponsable ? Etrange contradiction ! l'homme tourmenté par cette conscience qui ne meurt pas, cherche à s'en affranchir en niant la liberté. On peut demander à quoi sert l'effort quand tout est fatal.

Parmi ces doctrines perverses, il y en a qui ont joui d'un crédit extraordinaire dans le monde. Permettez-moi d'en mentionner quelques-unes en courant. Il y a eu l'École Stoïque. Les stoïciens, admirés dans l'antiquité, et qui ressemblent un peu à nos puritains d'aujourd'hui, d'où nous est dérivé ce mot connu de "vertu stoïque," ont enseigné que tout, dans l'univers, la divinité elle-même est soumise à l'inévitable destin. Cette école a été illustrée par des esprits d'élite et de grands caractères. Sénèque, avant sa conversion, et le fameux moraliste ancien, Epictète, furent les glorieux disciples du philosophe Zénon, son fondateur.

Les manichéens, eux, ont prétendu que l'homme fait le bien ou le mal nécessairement, selon que le principe de l'un ou de l'autre l'a déterminé. D'après cette doctrine-ci, l'homme a deux âmes en lui, l'une bonne, l'autre mauvaise. Il y a deux principes également positifs et contraires luttant sans cesse, l'un contre l'autre, le principe du bien et le principe du mal. Or, c'est l'avantage que l'un remporte sur l'autre, dans ce combat continuel, qui détermine les actions humaines. Un jour, à un moment donné, je suppose, le principe

du bien est enivré des succès qu'il vient d'obtenir sur son ennemi ; malheur à lui s'il s'endort dans une sécurité trop grande ! Le principe du mal le surprend soudain, dans son repos fatal ou son relâchement inconsidéré, et voilà qu'il reprend déjà tout l'avantage perdu, dans sa dernière lutte. Manichée, le grand apôtre, fut écorché vif, en 274. Un martyr de la liberté !.....

Une autre secte, les astrologues, tous plus ou moins lunatiques, j'imagine, mais, en tout cas, épris d'une manière étrange de la beauté des cieux, ont affirmé que l'homme est soumis à l'influence des astres. Nous voilà, avec ces messieurs, partie intégrante d'un système planétaire, d'une manière peu entendue jusqu'ici. Quelle serait, par exemple, sur notre esprit, l'influence de la queue plus ou moins longue des comètes ? La volonté humaine subit, sans doute, la loi de l'attraction universelle. C'est un honneur auquel Newton a peu songé que je sache.

D'autres partisans d'hérésie s'y sont pris autrement. S'affublant de termes volés au christianisme, ces manichéens d'un nouveau genre ont posé comme dogme que les hommes sont déterminés d'avance, *prédéterminés* au bien par la grâce et au mal, par la concupiscence.

Enfin, pour finir, l'école matérialiste vint à son tour. Les matérialistes ont aussi voulu se donner le luxe de nier la liberté humaine. " La matière, disent-ils, est toujours passive. Elle n'est jamais *active, délibérante et proprement choisissante.*" La boue ne délibère, ni ne réfléchit. Ce sont les matérialistes qui nous apprennent cela.

Il serait oiseux de démontrer l'existence de la liberté, j'entends, ici, celle inhérente à notre volonté. Pour nous, c'est un fait qui s'impose à la raison comme l'évidence. D'ailleurs, la raison humaine nous dirait que la liberté est impossible à concevoir que nous serions forcés d'y croire, puisque c'est un dogme capital de notre foi et des plus solidement établis par nos livres saints. Il est écrit, notamment dans l'Écclésiastique, que " Dieu, dès le commencement, a créé l'homme et qu'il l'a laissé dans la main de son propre conseil." Le père Monsabré, commentant et citant les passages les plus en rapport avec cette vérité, conclut que : " Tout en étant

dépendants du domaine universel et absolu de Dieu, sur les créatures, nous possédons le domaine de nos actions." "Comment Dieu jugerait-il les hommes, dit un autre, St-Augustin, si les hommes n'avaient point de libre arbitre ?"

Voici comment s'en explique St-Thomas : " Par cela même, dit-il, que l'homme est raisonnable, il est nécessairement libre." *Pro tanto necesse est quod homo sit liberi arbitrii ex hoc ipso quod rationalis est.* Être raisonnable, c'est être doué d'une âme intelligente et sensible. C'est connaître et aimer. Mais, qu'est-ce que connaître et aimer sinon tendre vers le bien, préférer une chose à une autre en raison de son excellence, choisir en un mot ? C'est précisément ce que l'Ange de l'école dit dans un autre endroit : " Le propre de la liberté, c'est l'élection ou le choix." Le concept de raisonnable implique donc nécessairement celui de liberté. Notre nature tend nécessairement vers le bien ou la félicité en général. Nous ne pouvons pas ne pas vouloir être heureux. Or ce bien, en général, le souverain bien, la perfection même, est seule capable de satisfaire nos désirs, et en les comblant, d'entraîner notre volonté, tandis que les biens particuliers n'ayant pas la plénitude du bonheur en eux-mêmes, la volonté est maîtresse de se déterminer pour l'un ou pour l'autre. Aussi, les biens particuliers forment-ils le domaine de notre liberté.

Et rien de plus harmonieux dans l'ordre créé, que ce don de la liberté fait à la créature raisonnable.

Dieu, puissance et sagesse infinies, a créé chaque être dans l'univers, avec une nature proportionnée à la fin qu'il doit atteindre.

Mais, il y a non-seulement une fin que tous les êtres créés atteignent nécessairement, cette fin qu'on appelle fin générale. Il y a, aussi, la fin particulière, celle qui résulte de l'essence de la nature donnée à chaque être, ou de sa place dans la création. Or, cette fin est nécessairement diverse, car les êtres créés n'occupent pas tous le même point, le même degré, dans l'échelle harmonique. Elle est, de plus, subordonnée à la fin générale comme partie au tout. Elle doit manifester la gloire, les perfections divines. Ne serait-il pas absurde, en vérité, de dire que Dieu a créé chaque être

dans l'univers, et qu'il ne les a pas mis dans des conditions de l'atteindre, malgré la diversité de leur nature et le degré de leur excellence ? Dans la création, tout être doit exprimer son rang et atteindre son but.

Voyez le récit sublime du travail des six jours. Au cinquième jour, toute la nature était en mouvement, et suivait des lois aussi inflexibles qu'harmonieuses et variées. Les astres avec leur lumière et la régularité de leurs cours, la verdure avec ses fleurs, l'arbre fécond, l'immense variété des parfums, des couleurs, des fruits, des formes et des chants dans l'air, disait, comme aujourd'hui, la puissance et la bonté du Créateur. Mais tout n'était pas complet. La nature, dans toute sa splendeur primitive, tout ce qui avait vie et mouvement sur la terre, les animaux même doués de ce merveilleux instinct, de ce sentiment qui les rapproche tant de nous-mêmes, ignoraient une chose, ils ne savaient pas qu'un Dieu éternel et infini les avait créés. Pour lui rendre en hommage digne et rapporter tout à sa bonté et à sa gloire, comme Créateur, ainsi que le soleil emporte, dans sa course, notre monde à travers les espaces du ciel, il fallait quelqu'un pour connaître et aimer Dieu, et, pour ainsi dire, entraîner, dans une suprême adoration, toute la création avec lui. Placé au centre même de la création, cet être extraordinaire devait former une chaîne ininterrompue entre le monde matériel et le monde immatériel, une union substantielle, nœud mystérieux où les relations du corps et de l'esprit viendraient se fondre en une ineffable harmonie. Dans un rang aussi noble, dans de telles conditions de grandeur et de perfection, avec une telle destinée, cette créature par excellence devait connaître et aimer. Elle devait être libre : Dieu, liberté par essence, se recueillant en lui-même, fit l'homme à son image et à sa ressemblance.

Mais, non-seulement, l'existence de ce grand principe de la liberté peut être induite absolument du fait que l'homme est une créature raisonnable. Nous en sommes encore avertis, au fond de nous-mêmes, par la voix du sens intime et le témoignage irrécusable de la conscience, l'accord unanime des peuples, dans tous les temps et tous les lieux. Il y a plus. Nous l'avons laissé entrevoir. Pour quiconque croit

à une vie meilleure, aux bonnes œuvres, à la révélation, enfin, la liberté est une nécessité absolue de la foi comme de la raison.

C'est Frayssinous qui s'est écrié, dans une de ses mémorables conférences où il a traité de la liberté : "Otez la liberté ; la nature humaine est renversée et il n'y a plus aucune trace d'ordre dans la société. Si les hommes ne sont pas libres dans ce qu'il font de bien ou de mal, le bien n'est plus bien, le mal n'est plus mal... les récompenses sont ridicules, les châtimens injustes... la ruine de la liberté renverse avec elle tout ordre, toute police, autorise toute inmie monstrueuse, éteint toute pudeur, tous remords, dégrade et defigure, sans ressources, tout le genre humain. Une doctrine aussi monstrueuse, ajoute-il en terminant, ne doit point être examinée dans l'école, mais punie par les magistrats."

La liberté existe donc et nous avons tous l'honneur d'y croire, puisque, entre autres raisons, sans la croyance à ce dogme capital, sans cette colonne inébranlable du temple, l'homme ne serait plus l'homme, le christianisme et la société s'écrouleraient en poudre sur eux-mêmes ou s'évanouiraient comme une ombre.

II

La liberté peut être considérée, sous deux rapports éminemment importants :

1o En tant que principe et essence.

2o. En tant que droit et application.

Sous le premier chef, la liberté est essentiellement inhérente à la volonté dumaine. On la définit, en philosophie, "une exemption ou immunité de détermination intrinsèque à une chose, dans la volonté : *Immunitas ab intrinseca determinatione ad unum.*" Par essence même, notre volonté est indéterminée. On peut la comparer à une balance parfaitement juste, capable de céder à une pression infinitésimale, ou parfaitement *indifférente* à incliner d'un côté ou d'un autre. L'intelligence voit, apprécie, juge, et la volonté qui est la tendance même de notre nature, peut pencher du côté

qu'il lui semble bon, sans qu'aucun obstacle matériel ou immatériel puisse l'en empêcher. Voilà précisément, en quoi consiste la liberté d'élection qu'on nomme aussi liberté d'indifférence ou libre-arbitre.

On voit que, d'une manière absolue, *de soi*, la liberté n'existe pas; c'est une qualité de la volonté seulement. Aussi, dans son sens le plus étendu possible, on peut appeler la liberté, *volonté non empêchée*. "Ce mot de liberté, dit Joseph de Maistre, dans tous les sens, ne sera jamais qu'une expression négative qui signifie *absence d'obstacles*." C'est une *expression négative*. En effet, comme nous l'avons déjà dit, la liberté *de soi* n'existe pas. Du reste, ce n'est pas le seul être auquel on donne en philosophie, un sens positif qu'il n'a pas. Mais on le lui donne par analogie d'attribution. Ainsi du mal, par exemple. Le mal n'est pas un être positif. Comme la liberté, le mal est une expression négative, car c'est purement la privation d'un bien chez un être à qui ce bien est dû. Le mal n'existe pas *de soi*, c'est la négation d'un bien de même que la liberté est la négation de l'obstacle. C'est la raison pour laquelle de Maistre dit. "Ce mot ne sera jamais qu'une *expression négative*." Puis il continue: "Les métaphysiciens, dit-il, se sont égarés lorsqu'il leur est arrivé de regarder la liberté comme une puissance séparée au lieu de n'y voir que la *volonté non empêchée*." C'est dans ce sens que le Père Gratry la définit et St Thomas dit "que le propre du libre arbitre, c'est l'élection, le choix" que la volonté peut faire. "La liberté que nous revendiquons, écrit le savant Monsabré, c'est la faculté de choisir entre ceci ou cela, de se déterminer pour ceci ou cela, après délibération."

Mais la liberté s'exerce en divers sens. Je puis agir et je puis ne pas agir: liberté de contradiction. Je puis vouloir et je puis ne vouloir pas, mais par un acte d'extrême répulsion. Ainsi, je puis vouloir porter secours à quelqu'un et je puis non-seulement vouloir demeurer neutre, ce qui ne serait que la liberté de contradiction, mais je puis encore aider son ennemi, liberté de contrariété. Enfin, je puis vouloir ou chanter, ou marcher ou étudier: liberté de spécification. C'est ainsi que la liberté se porte sur tous les points de l'activité et de la volonté humaines. Voilà pour la liberté dite de nécessité.

Son essence réside entièrement dans la volonté. Son cercle comprend les facultés de notre nature, moyens donnés à l'homme pour arriver à sa fin. C'est en ce sens qu'elle constitue un principe, le principe déterminant de toutes nos actions, partant de toute responsabilité. Or, ce moyen de direction nécessaire pour que nous atteignons la perfection, non seulement Dieu a voulu nous l'assurer au dedans même de notre volonté ou de notre esprit, mais il l'a encore rendu inviolable contre toute force et toute séduction possible.

En premier lieu, la volonté étant *la tendance raisonnable de notre nature*, il répugne qu'elle puisse être violentée sans que les conditions de cette nature soient changées. Car, "la violence, dit le père Taparelli, peut produire des mouvements contre nature, mais jamais nécessiter la tendance naturelle elle-même. "C'est en quoi consiste *la liberté de coaction ou de spontanéité*."

En second lieu, aucun pouvoir humain ou naturel ne peut l'entraîner nécessairement ou nous la ravir. Dieu, en tant qu'idée générale de souverain bien, l'entraîne nécessairement nous l'avons déjà dit, mais, tel qu'il se montre à nous sous la figure des biens particuliers, chacun d'eux étant insuffisant pour satisfaire nos désirs de l'infini, il nous reste toujours la liberté de nous déterminer pour l'un ou pour l'autre, de choisir l'un ou l'autre qui se présente à nos sens. Dieu ne pouvait permettre que notre liberté fût violée, sans anéantir son œuvre.

Nous sommes donc doués d'une liberté complète et inviolable. Mais est-il vrai que nous sommes libres absolument ? En d'autres termes, notre volonté ou tendance naturelle ne subit-elle rigoureusement aucune influence, aucun contrôle ou aucune direction ? Vous êtes sans doute étonnés de cette question. Je ne veux pas parler de la concupiscence qui diminue sans l'anéantir, notre pauvre volonté débile. Ce qui restera, sans doute et toujours, un impénétrable mystère, c'est l'influence de la volonté divine même sur la volonté humaine. Oui, il est certain que nous sommes libres et responsables, et, en même temps, il est non moins certain que Dieu gouverne notre volonté. "Autrement, dit le savant orateur du dogme, Monsabré, Dieu n'aurait pu faire des lois pour gouverner sa créature."

Si je n'eusse craint d'être trop long, je ne me serais sans doute point hasardé dans ces hauteurs presque inaccessibles du dogme, mais je vous aurais rapporté dans sa teneur un passage tiré de St-Thomas, admirablement commenté par le savant théologien que j'ai déjà cité et qui a trait à cette terrible question. " Nous possédons, dit l'éloquent orateur, dans une conférence sur le gouvernement divin, le domaine de nos actions, sans cesser d'être dépendants du domaine universel et absolu de Dieu sur les créatures. Ces deux choses, dit-il, doivent se concilier dans l'intérêt de notre perfection, comme dans l'intérêt de la perfection divine." Mais la question est précisément dans cette conciliation. " Dieu, dit-il encore à autre endroit, est cause suprême et totale, mais proportionnée à notre nature et de manière à laisser notre liberté intacte." C'est la doctrine catholique qu'il commente. Je ne fais que mentionner cette grave question du domaine de la théologie.

J. E. PRINCE.

(à continuer.)

ANGÉLINE DE MONTBRUN.

Avez-vous cru que cette vie fut la vie ?
LACORDAIRE.

(Suite.)

Temps délicieux. Je me suis promenée longtemps sur la grève. Ces feux des pêcheurs sont charmants à voir d'un peu loin, mais je ne puis supporter la vue de la grève à mer basse. Comme c'est gris ! comme c'est terne ! comme c'est triste ! Il me semble voir *cet ennui qui fait le fond de la vie*, ou plutôt il me semble voir une vie d'où l'amour s'est retiré.

Toujours cette pensée !

Que Dieu me pardonne ma folie qui croit tout perdu quand Lui me reste.

Je voudrais oublier les semblants d'amour, je voudrais oublier les semblants de bonheur et n'y penser pas plus que la plupart des hommes ne pensent au ciel et à l'amour infini qui les attend. Mais ô misère ! je ne puis. Je suis comme un insensé qui en face de l'océan n'aurait d'yeux que pour un grain de sable.

Et pourtant, ô Seigneur Jésus, je crois à votre amour adorablement inexprimable. Je crois aux preuves sanglantes que vous m'en avez données, je sais que votre grâce donne la force de tous les sacrifices qu'elle demande et au fond de mon cœur... Est-ce le poids de la croix pleinement acceptée qui m'a laissé cette délicieuse meurtrissure ?

Je crois aux joies du sacrifice, je crois aux joies de la douleur.

(L'abbé *** missionnaire, à Angéline de Montbrun.)

Mademoiselle,

Votre généreuse offrande est arrivée bien à propos. Suivant votre désir, nous et nos néophytes, nous prierons pour

M. votre père. Quant à moi, je ne saurais oublier, qu'après Dieu, je lui dois l'honneur du sacerdoce, mais depuis longtemps, c'est l'action de grâce qui domine dans le souvenir que je lui donne chaque jour à l'autel.

La pensée de son bonheur ne saurait-elle vous adoucir votre ennui ? Pourquoi toujours regarder la tombe au lieu de regarder le ciel ? Pourquoi le voir où il n'est pas ?

Poussière tu n'es rien ! cendre tu n'es pas l'être
 Que nous avons chéri ;
 Tu n'es qu'un vêtement dédaigné par son maître
 Et qu'un lambeau flétri.

Dites-moi, *aimer quelqu'un n'est-ce pas mettre sa félicité dans la sienne ?* Pourquoi le pleurez-vous ?

Pauvre enfant ! je comprends votre faiblesse. Moi qui n'étais que son protégé, je ne pouvais m'empêcher de l'admirer et de le chérir. Vous savez, qu'en apprenant le fatal accident, je fis vœu, s'il vivait, de me consacrer aux rudes missions du nord. Et, j'aime à vous le redire, ce même soir du 20 septembre, à genoux dans l'Eglise de Valriant, je me plaignais à Dieu qui n'avait pas accepté mon sacrifice. Je me plaignais et je pleurais, en attendant que minuit me permit de commencer la messe que je voulais offrir pour lui—mon bienfaiteur — Alors, que se passa-t-il dans mon âme ? Quelle lumière céleste m'enveloppa soudain dans cette demi obscurité du sanctuaire où quelques jours auparavant j'avais reçu l'onction sacerdotale ? Je ne saurais le dire ; mais, consolé, je fis à Notre-Seigneur le serment solennel d'user ma vie parmi les pauvres Sauvages.

Vous me demandez comment je supporte cette terrible vie. La nature souffre, mais à côté des sacrifices il y a les joies de l'apostolat. En arrivant ici, je parlais déjà couramment plusieurs langues sauvages et je fus envoyé chez les Chippeways. Là, je vous l'avoue, bien des lâches regrets me vinrent assaillir. Mais Notre-Seigneur eut pitié de son indigne prêtre. Il me conduisit auprès d'une jeune malade qui attendait son baptême pour mourir. Je dis *attendait* et c'est le mot, car depuis plusieurs semaines, sa vie semblait un miracle ; et il n'est pas possible de dire avec quelle

facilité cette âme très simple entendit la parole du salut: *Bienheureux, oui, bienheureux les cœurs purs.* Si vous aviez vu l'expression de son visage mourant quand elle murmurait le nom béni du Sauveur, quand elle aperçut le crucifix!

Je la baptisai avec une de ces joies qui laissent le cœur meurtri. O froides allégresses de la chair! ô pauvres bonheurs de la terre, que le prêtre est heureux de vous voir sacrifiés! Quelles larmes j'ai versées dans cette misérable cabane! Si vous l'aviez vue, comme elle était après sa mort couchée sur un peu de sapin. Son front virginal encore humide de l'eau du baptême, et le crucifix entre ses mains jointes! Je m'assure que cette heureuse prédestinée vous sera une protectrice dans le ciel, car elle me l'a promis et même je lui ai donné votre nom.

Et maintenant, mademoiselle, voulez-vous permettre, non pas à l'homme, mais au prêtre, au pauvre missionnaire de vous dire ce que vous avez besoin d'entendre? Dans votre lettre j'ai vu bien des choses qui n'y sont pas. Dites-moi, pourquoi êtes-vous si triste, si malheureuse et surtout si troublée? N'est-ce pas parce que vous allez sans cesse pleurer sur ces traces ardentes que l'amour a laissées dans votre vie?

Vous dites que la consolation ne fera jamais qu'effleurer votre cœur: vous dites qu'il n'y a plus de paix pour vous. Mon enfant, la consolation vous presse de toutes parts puisque vous êtes chrétienne et Notre-Seigneur a apporté la paix à toutes les âmes de bonne volonté. Ah! si vous étiez généreuse! Si vous aviez le courage de sacrifier toutes les amollissantes rêveries, tous les dangereux souvenirs! Bientôt vous auriez la paix, et malgré vos tristesses, vous verriez les consolations de la foi se lever, dans votre âme, radieuses et sans nombre comme les étoiles dans les nuits sereines.

Soyez-en sûre, la délicatesse d'une passion n'en ôte pas le danger; au contraire, c'est une séduction de plus pour l'âme malheureuse qui s'y abandonne. Vous me direz qu'on est faible contre son cœur. Oui, c'est vrai. Mais suivant Saint Augustin, la vertu *c'est l'ordre dans l'amour*. Songez-y et demandez à Dieu d'attirer votre cœur. Non, il ne vous a pas faite pour souffrir. S'il a détruit votre bonheur, c'est que le

bonheur ne vous était pas bon ; s'il a anéanti vos espérances, c'est que vous espérez trop peu. Dites-moi, malgré, ou plutôt à cause de sa profonde tendresse, votre père n'était-il pas au besoin sévère pour vous ? Laissons Dieu faire notre éducation pour l'éternité. Quand elle s'ouvrira pour nous dans son infinie profondeur, que nous sembleront les années passées sur la terre ? Vous le savez, les heures douloureuses comme les heures d'ivresse tout passe—et avec quelle merveilleuse rapidité ! Il me semble que c'est hier, que bien embarrassé, j'attendais M. votre père sur la route de Valriant, pour le prier de me mettre au collège *parce je voulais être prêtre*.

L'avenir disparaîtra comme le passé. L'avenir, le véritable avenir, c'est le ciel. Ah ! si nous avions de la foi. Dans les beaux jours de l'Eglise être chrétien, c'était savoir souffrir. Parmi les martyrs, combien de jeunes filles ! Vous les représentez-vous pleurant le bonheur de la terre et les douceurs de la vie ? Nous aussi, nous sommes chrétiens, mais comme disait Notre-Seigneur : Quand le fils de l'homme reviendra sur la terre, croyez-vous qu'il y trouve encore de la foi ? O douloureuse parole ! Et pourtant, si dégénérés que nous sommes, nous comprenons que le martyr est la grâce suprême, et nous n'oserions comparer aucune volupté de la terre à celle du chrétien qui sent couler son sang pour Jésus-Christ.

Mon enfant, vous le saviez, il y a aussi un martyr du cœur. Oui, Dieu en soit béni, il y a des vies qui sont une mort continuelle. Sans doute, vous êtes faible, épuisée, fatiguée de souffrir, mais savez-vous quel nom nos pauvres sauvages donnent à l'Eucharistie ? ils l'appellent *ce qui rend le cœur fort*.

Mon Dieu ! qu'est-ce qui soutient le missionnaire contre la puissance des regrets et des souvenirs ? Dans son isolement terrible au milieu de misères et d'incommodités sans nombre, qu'est-ce qui le défend contre les visions de la patrie et du foyer ? Nous aussi, nous sommes faibles, et si nous demeurons fermes, c'est comme dit Saint Paul *d cause de Celui qui nous a aimés*. Soyez-en sûre, la communion console de tout. Que dis-je ? " Mon ami, écrivait un missionnaire

qui a reçu depuis la couronne du martyr, communier c'est toujours un grand bonheur, mais communier dans un cachot, quand on porte le collier de fer avec la lourde chaîne, et qu'on a vu déchirer son corps de boue, c'est un bonheur qui ne peut s'exprimer."

Que Jésus-Christ vous fasse sentir cette vérité! Il est venu apporter le feu sur la terre. Puisse-t-il l'allumer dans votre cœur! L'amour est la grande joie et je vous veux heureuse. Oui, Dieu nous exaucera. Tous les jours nos néophytes prient pour vous avec la ferveur de la virginité de la foi, et votre père vous a emportée dans son cœur au paradis. Réjouissez-vous et ne plaignez pas le pauvre missionnaire. A mesure qu'il s'éloigne des consolations humaines, Jésus-Christ se rapproche de lui. Je suis heureux, mais parfois j'éprouve un étrange besoin d'entendre la chère cloche de Valriant. Vous allez dire que j'ai le mal du pays. Je ne crois pas. J'aurais plutôt la nostalgie du ciel. Mais il faut *le mériter*.

Voudriez-vous accepter cette pauvre médaille de l'Immaculée. Souvent j'en attache aux arbres pour parfumer les solitudes. Priez pour moi, et que Dieu vous fasse la grâce d'accomplir parfaitement ce grand commandement de l'amour dans lequel est toute justice, toute grandeur, toute consolation, toute joie et toute paix.

"Il a paru mourir, sa fin a été estimée une affliction, et sa sortie d'au milieu de nous a semblé un anéantissement; mais il vit, il est heureux. Oui, j'en crois la parole d'un saint: il est au ciel. Et qu'importe ce que je souffre pourvu que lui soit heureux?"

Depuis une dizaine de jours, je n'ai pas ouvert mon journal où je me suis promis de ne plus écrire *son nom*. L'amour de Dieu est une grâce, la plus grande de toutes les grâces et il faut travailler à la mériter. Puis, est-ce l'élan donné par une main puissante?—il y a en moi une force étrange au renoncement, au sacrifice. En recevant la lettre de M. . . (âme généreuse, celle-là), j'ai joint son humble médaille au médaillon que je porte nuit et jour, et qui contenait avec le portrait de mon père le sien à lui. Ensuite, j'ai ôté celui-ci

et par un effort dont je ne suis pas encore remise, je l'ai jeté au feu avec ses lettres.

Je ne regrette pas ce que j'ai fait, seulement j'en frémis encore et sans cesse je pleure parce que son portrait et ses lettres sont en cendres.

Je me demandais avec tristesse si ces larmes ne rendaient pas mon sacrifice indigne de Dieu, mais aujourd'hui j'ai été consolée en lisant que lorsque nous revenons du combat des passions mutilés et sanglants, mais victorieux, nous pouvons pleurer sur ce qu'il nous en a coûté — que Dieu ne s'offensera pas de nos larmes — pas plus que Rome ne s'offensa quand le premier des Brutus rentrant chez lui après avoir sacrifié ses deux fils à la république, s'assit à son foyer désert et pleura.

Je pense souvent avec attendrissement à cette jeune fille qui attendait son baptême pour mourir !

O grâce ! ô bonheur de la pureté !

Il y a quelques années, traversant un soir l'Eglise du Gesu, je passai devant un autel sous lequel un jeune saint (Saint Louis de Gonzague, je crois) est représenté couché sur son lit funèbre.

Je ne suis qu'une pauvre ignorante, mais je ne crois pas que cette statue soit une œuvre remarquable. Qu'est-ce donc qui fit tressaillir mon âme ? Pourquoi restais-je là si longtemps émue, absorbée comme devant une tout aimable réalité. Alors, je n'en savais trop rien, mais aujourd'hui il me semble que ce charme profond qui m'avait tout à coup pénétré, et que je ne savais pas définir, c'était la beauté céleste de la pureté sans tache.

Longtemps après que je fus sortie de l'église, cette figure si virginale et si paisible était encore devant mes yeux et malgré moi mes larmes coulaient un peu. Pourtant l'impression reçue avait été douce. Mais on ne touche jamais fortement le cœur sans faire couler les larmes. Depuis, bien des jours ont passé, et n'est-il pas étrange que la pensée de cette jeune fille, qui a promis d'être ma protectrice, me rap-

pelle toujours au vif ce souvenir presque oublié ? Non, elle n'oubliera pas la promesse faite à l'ange qui lui a ouvert le ciel—qui lui a donné mon nom.

C'est un grand malheur d'avoir laissé ma volonté s'affaiblir, mais je travaille de toutes mes forces à le réparer. Comme le reste, et plus que le reste, la volonté se fortifie par l'exercice : on n'obtient rien sur soi-même que par de pénibles et continuels combats.

M'abstenir de ces rêveries où mon âme s'amollit et s'égarer ce m'est un renoncement de tous les instants. Et pourtant, je le sais, si doux qu'ils soient, les souvenirs de l'amour ne consolent pas—pas plus que les rayons de la lune ne réchauffent. Mais *enfin*, j'ai pris une résolution et je la tiens.

Si triste qu'elle soit, la vie est toujours grande et belle par l'acceptation de la souffrance — par le perfectionnement moral. Pour moi l'avenir se résume en deux mots : je souffrirai et je mourrai ; mais rien n'empêche que chaque soir je puisse me dire : je suis meilleure aujourd'hui et si je ne le puis c'est ma faute, ma très grande et très douloureuse faute.

La communion me fait du bien, m'apaise jusqu'à un certain point. Il est vrai que je ne sens pas sa divine présence, mais *sa grâce suffit*, et quand je pourrais verser un océan de larmes, je sais que je ne mériterais pas d'être consolé par lui.

Parfois, un éclair de joie traverse mon âme, à la pensée que mon père est au ciel, mais ce rayon de lumière s'éteint bientôt dans les obscurités de la foi, et je retombe dans mes tristesses, tristesses calmes, mais profondes.

Me voici de retour chez moi après mon absence de quinze jours.

Je voulais revoir sa tombe, je voulais revoir Mina et il est une personne que je n'avais jamais vue et dont la réputation m'attirait.

Je n'ai fait que passer à Québec, et, à mon extrême regret, je n'ai pu voir Mina malade à garder le lit depuis quelque temps ; mais j'ai pleuré sur sa tombe, *cette tombe où il n'est*

pas, et je ne saurais dire si c'étaient des larmes de joie ou de tristesse, tant je m'y suis sentie consolée. Puis, j'ai pris le train de...

C'est un grand bonheur d'approcher une sainte. Entre la vertu ordinaire et la sainteté il y a un abîme.

Devant elle, je l'ai senti et j'oubiai de m'étonner de cette confiance très humble, de cette tendresse sacrée qui lui ouvrait mon âme.

Où les anges prennent-ils cette adorable indulgence—cette ineffable compassion pour des faiblesses qu'ils ne sauraient comprendre.

Ma propre mère n'eut pas été si tendre. Je le sentais, et appuyée sur la grille qui nous séparait, je fondis en larmes. Elle aussi pleurait avec une pitié céleste. Mais sa figure restait sereine.

Comme elle est profonde, la paix de ce cœur livré à l'amour. Cette paix divine je la sentais m'envelopper, me pénétrer pendant que je lui parlais.

O radieux visages des saints ! harmonieux regards qui plongez si avant dans l'éternité, et dans cet autre abîme qui s'appelle notre cœur ! qui vous a vus ne vous oubliera jamais.

Mais devant elle, je n'éprouvais ni gêne, ni embarras. Au contraire, son regard si calme et si pur répandait dans mon cœur je ne sais quelle délicieuse sérénité.

O belles âmes des saints ! ô cœurs livrés, à la misère aussi bien qu'à l'amour ! ô douces et fortes mains qui pressez si ardemment la croix et qui nous étreignez dans nos ombres."

Oui, je suis heureux d'avoir été là. J'en ai emporté une force, une lumière, un parfum, et j'espère y avoir compris le but de la vie, dans cette chère église. Devant la croix sanglante qui domine le tabernacle, j'ai accepté ma vie telle qu'elle est—j'ai promis d'accomplir le grand commandement de l'amour.

O cher asile de la prière et de la paix !

C'est avec regret que j'ai laissé ma chambre où d'autres âmes faibles sont venus chercher la force—où la fleur du

carmel a passé. Là, je n'entendais rien que le murmure de l'Yamaska coulant tout auprès. Ce bruit mélancolique me fournissait mille pensées tristes et douces. Les vagues de la mer s'éloignent pour revenir bientôt, mais les eaux d'une rivière sont comme le temps qui passe et ne revient jamais.

“ Malheur à qui laisse son amour s'égarer et croupir dans ce monde qui passe ; car lorsque tout à l'heure il sera passé, que restera-il à cette âme misérable, qu'un vide infini, et dans une éternelle séparation de Dieu, une impuissance éternelle d'aimer.”

J'ai passé l'après-midi à l'entrée du bois. Le soleil dorait les champs dépouillés, les grillons chantaient dans l'herbe flétrie ; mais l'automne a bien fait son œuvre et l'on sent la tristesse partout. Mais quelle sérénité profonde s'y mêle.

Et pourquoi, dans mon calme funèbre n'aurais-je pas aussi de la sérénité. Je me disais cela, et la tête cachée dans mes mains, je pensais à cet adieu qu'il faut finir par dire à tout — à ce grand et languissant adieu comme parle Saint François de Sales.

Puisqu'il faut mourir, ce sont les heureux qu'il faut plaindre. Pour moi qui ne suis rien, qui ne tiens à rien, je m'en irai comme l'herbe légère qu'emporte le souffle embaumé du bois.

(A continuer)

De l'utilité des corps religieux au Canada.

Une des plaies profondes de la société, c'est le préjugé, qui est une opinion formée sans examen, une erreur fondée sur l'autorité d'autrui.

Une des classes de la société qui y est la plus soumise est celle des Communautés et des Congrégations religieuses.

S'il n'y avait encore que de l'ignorance à ce sujet, mais il y a souvent une malice éclairée qui exploite l'ignorance pour introduire les doctrines les plus perverses.

Nul doute qu'au Canada on n'ose pas dire tout haut ce que l'on pense tout bas ; on n'en est pas encore rendu à chasser légalement les ordres religieux, on procède sourdement, mais avec une persistance significative.

N'avez vous jamais entendu dire que les Communautés sont trop nombreuses ; que la plupart sont inutiles ; qu'elles sont trop riches ; qu'elles soutiennent les paresseux ; qu'elles cachent le vice ; qu'elles tiennent les enfants dans l'ignorance ; que l'éducation qu'elles donnent ne répond pas au besoin du siècle ?

Vous exagérez, dira quelqu'un. Comment ! j'exagère ? Qui n'a pas entendu dire que le Séminaire St Sulpice et l'Hôtel-Dieu sont trop riches et qu'ils envoient ailleurs les fonds accumulés ; n'avez vous jamais ouï dire que la Congrégation Notre-Dame et le Couvent du Sacré-Cœur enseignent le luxe ; que les Jésuites s'occupent de politique et fomentent la division ; que les Sœurs de la Miséricorde encouragent le vice ; que la Providence soutient la paresse ; que les religieuses du Bon Pasteur donnent asile au crime ; que les Frères de la Doctrine Chrétienne sont des encroûtés qui tiennent les enfants dans l'ignorance ; que les religieux ne donnent pas à la jeunesse une éducation conforme aux besoins du siècle ; qu'ils enseignent trop de religion ; qu'ils sont des paresseux réfugiés dans les communautés pour ne pas travailler ?

Quel dommage, entend-on dire, que ce jeune homme si brillant de talents se soit enfermé dans un collège, dans un couvent, dans un cloître ! il aurait fait un si bon avocat ! il aurait rendu tant de services à la profession médicale ! il avait tant de goûts pour les sciences ! il aurait jeté tant de relief sur son pays !

Quel malheur, répète-t-on dans les cercles, que Mlle C. . . , qui est si belle et ornée de tant de qualités, ait pris le voile ; elle aurait brillé dans les salons ; elle aurait fait une si bonne mère ! Et combien de parents, qui cependant semblent aimer leurs enfants, se désolent de les voir embrasser la vie religieuse.

Vous avez entendu dire de ces choses, et moi également.

Mais il y a plus que cela, c'est qu'on a écrit et publié au grand soleil de notre pays si catholique des choses propres à soulever le cœur d'indignation ; en voulez-vous des citations entre mille ? En voici :

“ Les nations ont jadis en le christianisme, les sciences, les arts et l'imprimerie qui les firent civilisées, elles auront maintenant l'éducation populaire, le commerce et le suffrage universel qui les feront libres.” (*Programme de l'Avenir.*)

“ Dans le siècle où nous vivons, nous ne comprenons pas l'existence de communautés d'hommes se livrant à la vie contemplative, dans le cilice et la haire. C'est à nos yeux une déplorable aberration de spiritualisme.” (*L'Avenir, 27 Décembre 1848.*)

“ On craint la lumière, et le moyen du clergé pour empêcher la lumière, c'est de ne donner que l'éducation qui lui convient. On craint la lumière, parce que la lumière amène l'examen, parce que la lumière apprend à penser par soi-même, que la lumière amène la liberté, car il n'y a que les peuples ignorants qui soient esclaves. (*L'Avenir, 18 janvier 1850.*)

“ La différence à faire entre la religion et la politique est donc facile : la ligne de démarcation est bien vite tirée pour celui qui comprenant la dignité de sa mission et les intérêts de la cause qu'il a en main, croit devoir, pour conserver l'une et promouvoir les autres, s'abriter dans l'inviolabilité du sanctuaire et s'occupe uniquement de ses ouailles et les préparer à rentrer dans un royaume qui n'est pas de ce monde.” (*Le National, 23 déc. 1856.*)

“ Dans le moyen-âge, où le clergé, ou plutôt quelques ordres religieux seulement pouvaient prendre en mains la direction de l'éducation, il est tout naturel qu'on eut basé le régime des écoles sur celui des monastères. L'opinion dominante était que les laïques n'avaient pas besoin d'instruction et le clergé, dont l'ignorance générale a toujours fait la force, veillait activement à ce que l'instruction fût, pour ainsi dire, en lui seul.”

“ S'il est de l'essence de la religion, il est aussi de l'essence du sacerdoce d'être stationnaire et immobile dans l'ordre des idées et des systèmes.” (Six lectures sur l'Annexion. Dessaulles.)

Eh ! bien, l'Institut Canadien, Guibord ont triomphé, et ils triompheront bien plus encore à l'avenir si les libéraux veulent ouvrir les yeux et se convaincre une bonne fois qu'ils n'ont rien à attendre du clergé en se soumettant à lui et qu'ils ont tout à gagner en le combattant au nom de l'affranchissement intellectuel et du progrès du pays.” (*Réveil*, 3 déc. 1876.)

“ Il y a dans le monde un cercle d'hommes en conspiration permanente contre tout ce qui fait le bonheur matériel et moral de l'humanité, un cercle d'hommes qui se disent catholiques et qui trente-sept fois ont été proscrits par le pape et les princes de tous les pays catholiques. Dans ses permutations, le génie du mal est passé du serpent dans ce cercle d'hommes. Vous le proscrivez, vous le morcelez, vous le tranchez en cent morceaux pour le livrer aux vents destructeurs, et lentement, sourdement, silencieusement ces morceaux se cherchent dans l'ombre de l'Afrique à l'Europe, de l'Asie à l'Amérique, et le serpent se recompose, avec une recrudescence de venin et de haine contre la société chrétienne, et lorsque vous le croyez disparu pour toujours, enfoncé sous les couches séculaires de l'exécration des hommes, vous voyez reparaître sa tête hideuse, vous le voyez étendre autour du tronc et des membres de la société ses replis tortueux et visqueux, pour étouffer le corps et l'âme de sa victime qui est le monde civilisé.

“ Honneur soit rendu aux Sauvages de ce continent qui avaient commencé à supprimer du sol canadien la première semence de la sainte Société de Jésus ! Honneur soit rendu au ministère anglais qui les en fit disparaître ! Honneur à l'Archevêque de Québec, qui a entouré son diocèse d'un cordon sanitaire contre cette peste et qui a refusé un pied à terre aux Jésuites ! ” (*Doutre in re* Guibord).

Il y a bien d'autres publications qui ne sont pas aussi brutales, mais qui n'en sont que plus dangereuses, en ce qu'elles prennent des airs de bienveillance propres à tromper les plus prudents. Depuis plusieurs années on s'est aperçu que cette tactique audacieuse et ouverte ne pouvait réussir parmi une population catholique comme la nôtre, et l'on a adopté cette guerre de sauvages embusqués derrière les taillis et faisant flèche de tout bois, même de la louange. Tous les jours, grâce à ces sourdes menées, le préjugé fait son chemin, en minant sourdement le respect dû aux corps religieux ; et chose singulière, c'est parmi ceux qui ont le plus besoin de leurs bienfaits et qui en sont constamment l'objet, qu'il fait plus de ravages.

Beaucoup, je le sais, répètent ces choses sans en calculer la portée ; plusieurs même se laissent entraîner à un mouvement d'impatience : et parce qu'ils ont eu à se plaindre d'un membre d'une communauté, ils se livrent tout haut à des réflexions qu'ils sont aise de faire rejaillir sur tout le corps. Qui des écoliers dans un moment de mauvaise humeur, n'a pas dit du mal de son professeur et de la congrégation à laquelle il appartient ? Quel est le malheureux qui, ne trouvant pas de position capable de le faire vivre, n'a pas avec le sort, accusé son maître, le collègue où il a étudié et même le clergé d'être la cause de son malheur ?

Ecoutez une histoire et vous allez voir si vous n'avez pas eu occasion de l'entendre.

Elle est tirée de la *Semaine Religieuse de Tournai* :

“ L'autre jour, à la gare de Bruxelles, je vis un prêtre qui descendait du train. Il portait à la main un sac de voyage que se disputaient trois jeunes voyous.—Merci, disait-il, merci. Les intéressants commissionnaires insistèrent ; mais l'ecclésiastique tenant toujours son sac, continua son chemin en répétant :—Merci, mes amis, merci. Deux électeurs en blouse, et fumant la pipe, assistaient à cette petite scène, si fréquente dans les gares et aux abords du chemin de fer.

—Jules, dit le plus jeune à son camarade, vois donc ce curé qui traîne ses bagages. Dommage que ce sac ne soit pas une malle : nous aurions le plaisir de la lui voir porter sur ses épaules ou sur sa tête. C'est ainsi que vous respectez votre robe et votre caractère, M. l'abbé ! Et cela, pour éviter de donner dix sous à un ouvrier sans travail, *c'est de l'avarice*. Et ces gens-là prêchent la charité, prétendent aimer le peuple ! des blagues ! vois-tu, Jules.

—Tu as raison, Louis.

Le lendemain, un autre prêtre sortait de la même gare, précédé par un commissionnaire portant son sac de voyage. Les deux électeurs de la veille étaient là.

—En voilà un propre à rien ! dit Louis. S'il ne faut pas être trop *fainéant* pour faire porter par un autre un sac qui ne pèse pas vingt livres !

Il y a plus d'*orgueil* que de *fainéantise*, va, dit Jules.

Il y a les deux.

Tu as raison, Louis.

Maintenant, messieurs, laissez-moi réfuter en peu de mots les sophismes que l'on emploie souvent et que vous pourrez rencontrer sur votre route sous une forme propre à vous faire impression.

Nos communautés sont trop riches !!!

Est-ce l'origine de leurs biens qui vous offusque? Quelques-unes de ces communautés ont reçu ces biens depuis des siècles, alors que le pays était encore sauvage et alors qu'on aurait payé les colons pour les leur faire accepter. Et encore à quelle condition onéreuse? A la condition de les employer pour des œuvres pies ou pour des fins de l'éducation. Elles ne sont que les administratrices, que les dispensatrices des faveurs de quelques bienfaiteurs ou de l'Etat.

Et ces biens donnés ainsi ont augmenté de valeur par la bonne administration à laquelle ils ont été soumis. Si l'on savait au prix de quels sacrifices ces fortunes ont été conservées, augmentées!

Quelques-uns de ces biens ont été donnés par de riches citoyens qui comprenaient que si les pauvres gagnent le ciel par la souffrance, les riches doivent le gagner par la charité.

“ En tout pays, dit un écrivain dont j'ai oublié le nom, le sillon fait, le paysan se met à genoux; le travail manuel n'est donc pas la seule condition de la récolte. La prière est aussi une œuvre féconde et une condition plus essentielle encore que la vie. Le cri de l'enfant, le cri de l'impotent montent au ciel comme le soupir du travailleur; c'est sans doute pour subvenir à leur impuissance que la terre rend un épi pour un grain qu'on lui confie, l'homme fort recueille ainsi beaucoup plus qu'il n'a besoin, marque sensible qu'il doit venir en aide à celui qui n'a ni champ, ni charrue, au paralytique, à l'aveugle, à quiconque ici-bas n'a pour support que la prière. Après la moisson ils s'adressent à lui comme à l'intermédiaire de la Providence, comme à leur tuteur naturel: leur refuser l'aumône, c'est s'approprier des dons que Dieu n'a multipliés dans nos mains que pour nous en faire les dispensateurs, de même qu'il rassemble dans les sources les eaux qui fertilisent la campagne.”

C'est ce qu'avaient compris les grands bienfaiteurs, dont les noms sont gravés au frontispice de notre histoire, en confiant le surcroît de leur fortune aux mains de ceux qui s'associent pour faire le bien, servir Dieu, soulager l'humanité. Mais ces religieux non contents de se faire les administrateurs des richesses qui leur sont confiées et qu'ils distribuent en bienfaits, achètent la faveur de s'immoler pour autrui au prix de fortes dots, d'humiliations et de sacrifices continuels?

Quel crime y a-t-il donc de se priver de tout pour en faire

bénéficier ceux qui n'en ont pas assez, tandis que tous ont la permission de dépenser des fortunes en jeux, en plaisirs et même en débauches ?

On ne fait pas reproche dans le monde à un homme qui gagne cent louis et les dépense, à celui qui gagne mille louis et les dépense. On ne critique pas celui qui pour s'enrichir fait des associations et qui dépense sa fortune en dîners, en bals, en festins de tous genres, et même à celui qui se fait mourir à quarante ans d'excès et de glotonnerie. Et pourquoi donc blâmer le religieux qui met son héritage en société, travaille pour l'augmenter, et prolonge la vie des autres en leur fournissant le nécessaire au prix de privations de tous les jours ?

Et pensez-vous que ces biens amassés par leurs économies et leur travail servent à leur jouissance ? Prenez, par exemple, les dépenses d'une hospitalière de l'Hôtel-Dieu : son costume, dont la mode est de 200 ans, coûte complet \$25, et dure au moins quinze ans. Mettons pour la facilité du calcul que ce costume coûte \$30, et vous arrivez à l'énorme somme de \$2 par an que dépense une religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu de St. Joseph pour sa toilette.

Comparez cette garde-robe avec celle de la dame du monde ; prenez si vous le voulez une des plus modestes, et disons \$100, sans compter bien entendu les toilettes de bal qui coûtent jusqu'à \$500.

Pendant 30 ans, pour sa toilette, la religieuse aura dépensé \$60, et la femme du monde \$3,000—sans calculer les intérêts.

Prenez maintenant les dépenses d'habillement de cent religieuses pendant cette même période de 30 ans et comparez-les avec les dépenses de cent dames à la mode : vous trouverez que les cent religieuses ont dépensé pour leur vêtement pendant 30 ans \$6,000, tandis que cent femmes du monde auront dépensé, c'est incroyable, \$300,000, c'est-à-dire une différence de \$294,000 qui, seulement par l'économie sur les hardes, vont au bénéfice des pauvres.

Maintenant faites les mêmes comparaisons sur les meubles, sur la table, sur tout, et vous arrivez au million suffisant pour faire vivre toute une ville.

Qui songerait à vous blâmer d'en faire autant ?

Entrez dans la chambre d'un religieux et comparez l'ameublement de sa cellule et de sa communauté avec nos salons, et voyez si avec la différence accumulée pendant des années vous ne parviendrez pas à fonder des établissements. Aussi c'est avec ces économies que nos communautés opèrent ces grandes œuvres qui étonnent le monde ; c'est avec ces sacrifices qu'elles fondent des institutions qui font le désespoir des protestants ; qu'elles érigent ces monuments qui témoignent de la grandeur de notre religion ; qu'elles ouvrent des temples à notre jeunesse ; des palais à nos malades et des asiles à nos aliénés. Et sans qu'il nous en coûte sensiblement, nos corps religieux recueillent nos malheureux, abritent nos misères et réparent les désordres de la société.

Dire que nos Communautés sont trop riches, c'est non seulement manquer de raisonnement, mais c'est faire preuve d'une ingratitude qui ne convient pas à des Canadiens, dans tous les cas.

Les religieux ne donnent pas à la jeunesse une éducation conforme aux besoins du siècle!!!

Pourtant la religion met à la disposition des enfants et des jeunes gens des professeurs capables de répondre à tous les besoins, depuis l'humble frère de la doctrine chrétienne jusqu'au savant fils de St-Ignace et de M. Ollier. Celui-là enseigne les éléments aux enfants, les initie aux connaissances utiles ; il les prend dans toutes les conditions et souvent sans aucune éducation de famille ; il se met à leur portée, se penche vers leur condition et leur âge ; il les conduit, avec une admirable patience, des lettres de l'alphabet au devoir du chrétien, de la grammaire aux mathématiques ; et quand on lui laisse ces enfants il leur fait suivre un cours de toutes les connaissances propres à en faire des commerçants ou des industriels, avec cela des chrétiens.

Si nous passons aux études classiques, nous constatons que nos collèges, tenus par le clergé régulier ou séculier, offrent à notre jeunesse toutes les garanties sous le rapport des capacités et des précautions à prendre dans le choix des auteurs. Les preuves de l'excellence de cet enseigne-

ment sont nombreuses et se trouvent dans les succès obtenus par nos jeunes gens qui vont compléter leurs études en Europe et par ceux qui nous arrivent de là, dans les examens universitaires, comme dans l'exercice des professions.

Mais, disent les gens aux idées nouvelles, à quoi servent ces études des langues anciennes ? J'aurais des pages à citer pour répondre à cette question. Je me contenterai de quelques phrases.

Pour se livrer aux professions libérales il faut des études classiques, car il n'y a que cette gymnastique de l'intelligence qui puisse épurer le goût, fortifier le jugement et développer les facultés. Autrement on forme des statues aux pieds d'argile. On fait comme ces maîtres de musique, qui pour plaire aux parents, enseignent aux élèves valse et polkas, avant de leur apprendre les principes de l'art. Jamais ces élèves ne feront des maîtres, on en fait des danseurs professionnels ou politiques—qui font payer au peuple bien cher les amusements qu'ils lui donnent.

“Depuis des siècles toutes les nations civilisées considèrent l'étude approfondie des langues classiques, et surtout de la langue latine, comme le moyen de haute formation intellectuelle pour cette jeunesse d'élite, appelée à remplir un jour les postes les plus élevés de la société. L'expérience prouve la justesse de cette opinion : les humanités, telles qu'entendues par le bon sens des peuples, ont produit déjà les plus grands génies dont s'honore l'espèce humaine, et chaque jour, elles continuent de former sous nos yeux les hommes les plus remarquables, non seulement par leurs connaissances littéraires, mais encore par une incomparable supériorité intellectuelle qu'ils doivent au développement complet et harmonieux de toutes leurs facultés. Aussi tous les noms qui font autorité en matière d'éducation sont inscrits sur les listes des défenseurs et des propagateurs des fortes études classiques.” (*Journal des Trois-Rivières*, 6 Oct. 1881.)

Nous comprenons que tous ne peuvent pas faire des études classiques, vu la longueur de ces cours et les moyens restreints dont peuvent disposer les familles. Mais le clergé et les religieux ont à la disposition des élèves des cours commerciaux, et ils en ont même pour tous les goûts.

Les Frères de la Doctrine Chrétienne, les Clercs St. Viateur, les Religieux de Ste. Croix, ont partout des écoles et des académies où sont enseignés les langues française et anglaise, la géographie, l'arithmétique, l'algèbre, la géomé-

trie, la calligraphie, le dessin, la tenue des livres, la sténographie, en un mot toutes les matières propres aux carrières commerciales et industrielles.

Prétendez-vous par hasard que les religieux ne peuvent pas enseigner aussi bien que les autres ? Et pourquoi non ? Est-ce parce qu'ils étudient depuis dix, quinze et vingt ans dans le silence de la retraite, sans distraction causée par les exigences de la famille ? Est-ce parce qu'ils consacrent leur vie à l'enseignement et qu'ils en font l'œuvre de prédilection de toute leur vie ?

Et pour s'engager dans une carrière qui exige tant de dévouement, il faut une vocation spéciale.

“ Oui, dit Mgr Lafleche, c'est là le véritable principe qui doit présider à tout système d'enseignement et d'instruction publique, c'est qu'il faut confier autant que possible la direction des écoles à ces âmes généreuses, que Dieu appelle d'une manière toute spéciale à cet humble mais sublime ministère de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse. Voilà ce que l'Eglise catholique a toujours compris et travaillé à réaliser par ses ordres religieux enseignants. C'est aussi ce qui nous explique *a priori* la supériorité économique et scientifique des écoles conduites par ces personnes ainsi engagées par des vœux à consacrer tout ce que Dieu leur a donné de force et de talents à la grande cause de l'éducation.” (Rép. aux remarques de M. l'abbé Verreau, p. 26.)

“ Et puis il ne faut pas oublier, nous catholiques surtout, que l'influence quotidienne qu'exercent sur les enfants les religieuses et les religieux qui, à l'école comme à l'église, au milieu de leurs enfants comme dans leur vie privée, mettent officiellement le service de Dieu au premier rang, et par leurs exemples non moins que par leurs paroles, leur apprennent à prier, à servir et à aimer Jésus-Christ. Leur habit seul n'est-il pas une prédiction de tous les instants ? ” (Mgr de Ségur, L'école sans Dieu, p. 46.)

J'entends quelqu'un dire que les religieux enseignent trop de catéchisme aux élèves et négligent de leur apprendre les affaires.

Personne ici, j'espère, ne niera que nous sommes créés pour servir Dieu, le connaître et l'aimer ; c'est la première des sciences, et d'ailleurs, vous ne ferez jamais de citoyens heureux, utiles à eux-mêmes, à leur famille et à leur pays, sans cette science.

J'ose me porter garant qu'un jeune homme qui mettra en pratique ce que lui auront enseigné les Frères, ira son chemin sûrement, se fera une modeste aisance et appuiera sa fortune solidement.

Quant à celui qui n'aura appris qu'à faire des affaires, je ne lui confierais les miennes qu'avec beaucoup de précaution. Et avec cette génération de gens d'affaires que nous préparerait l'éducation sans catéchisme ou même avec peu de catéchisme, on arriverait à une population égoïste qui n'a d'oreilles et d'yeux que pour l'argent.

Quand vous lui parlerez de principes, d'idées, d'œuvres patriotiques ou religieuses elle rira de vous ; quand vous lui demanderez de créer quelque institution qui tende au triomphe de la religion, à l'honneur du pays, quand vous lui parlerez de principes, elle vous répondra : que les questions sociales et économiques doivent être examinées au point de vue des affaires. Des fortunes colossales s'élèveront à côté de profondes misères, et les enfants s'empresseront de les dissiper au scandale du peuple, quand les crises commerciales ne se seront pas chargées de les faire disparaître.

Et quand dans le commerce, l'industrie, les professions, la politique, on aura agi seulement en hommes d'affaires, viendront ces ébullitions populaires à la surface desquelles surnagera l'écume de ces idées modernes qu'une population pressurée jettera par dessus bord.

(à continuer.)

LA TENURE SEIGNEURIALE.

Un préjugé, répandu partout, a été cause que l'on a confondu le mode de concession de nos terres avec l'ancien système féodal. Ce dernier mot ne répond pas plus à la chose dont nous allons entretenir le lecteur que le terme Yankee ne donne l'idée d'un Anglais — cependant les origines de ces deux peuples sont les mêmes.

Le régime féodal, tel que pratiqué dans la Nouvelle-France, a beaucoup intrigué les historiens de langue anglaise. Toujours le mot *féodalité* les a renvoyés au moyen-âge et ils s'y sont perdus. Il y a tant de commentaires à écrire sur un simple mot ! Seulement, il faudrait se demander si le mot est à sa place — mais c'est trop exiger de bien des gens.

Parlons un instant de la tenure des terres dans la vieille France ; nous verrons ensuite sous quel régime, mille fois plus doux, les Canadiens ont vécu.

“ Les Français qui achevèrent la conquête des Gaules n'étaient pas en assez grand nombre pour posséder toutes les terres ; ils n'en prirent que le tiers, qui fut divisé en *terres saliques*, en *bénéfices militaires*, et en *domaines du roi*. Les *terres saliques* étaient celles qui échurent en partage à chaque Français, et qui, par conséquent, étaient héréditaires. On donna le nom de “ *bénéfices militaires* ” à des terres que l'on ne partagea point, qui demeurèrent à l'Etat et que les rois devaient distribuer pour récompenses viagères à ceux qui en méritaient par leurs actions ou par l'ancienneté de leur service. On appela “ *domaines du roi* ” les parts considérables qu'eut le chef dans le partage général.

“ De tous temps et en tous pays, les princes ont donné des terres en récompense des services qu'on avait rendus à l'Etat.

On ne mit des impôts que sur les Gaulois. Les Français ne payaient que de leur personne ; le métier des armes était le seul qu'ils connussent.

“ Les grands vasseaux relevaient tous de la couronne, c'est-à-dire qu'ils lui devaient *hommage*, et les petits relevaient des grands. Celui qui recevait un bourg ou une ville, faisait serment à celui qui s'était emparé de toute une province, de le reconnaître pour son seigneur, et de défendre sa personne et ses biens, à condition que, de son côté, il le protégerait, le défendrait et ne lui “dénierait jamais justice.

“ Avant le règne de Louis le Jeune, (1137) il n'y avait d'hommes libres en France que les gens d'église et d'épée : les autres habitants des villes, bourgades et villages, étaient plus ou moins esclaves.

“ Parmi les gens non libres les uns étaient *serfs*, et d'autres n'étaient qu'*hommes-de-poète*.

“ Les serfs étaient attachés à la glèbe, c'est-à-dire à l'héritage. On les vendait avec le fonds ; ils ne pouvaient s'établir ailleurs. Ils ne pouvaient ni se marier, ni changer de profession, sans la participation du seigneur : ce qu'ils gagnaient était pour lui ; et, s'il souffrait qu'ils cultivassent quelques terres à leur profit, ce n'était qu'à condition qu'ils payeraient, par mois ou par an, la somme dont ils convenaient pour eux, leurs femmes et leurs enfants.

“ Il s'en fallait de beaucoup que les hommes-de-poète dépendissent autant du seigneur. Celui-ci ne pouvait disposer ni de leur vie, ni de leurs biens ; leur servitude était bornée à lui payer certains droits, et à faire pour lui des corvées.

“ On pourra juger de l'état des serfs en France par cette charte :

— “ Qu'il soit notoire à tous ceux que ces présentes verront, que nous, Guillaume, évêque indigne de Paris, consentons que Odéline, fille de Radolphe Gaudin, du village de Cérés, femme de corps de notre église, épouse Bertrand, fils du défunt Hugon, du village de Verrière, homme de corps de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés ; à condition que les enfants qui naîtront du dit mariage seront partagés entre nous et la dite abbaye ; et que, si la dite Odéline vient à mourir sans enfants, tous ses biens mobiliers et immobiliers nous reviendront ; de même que tous les biens mobiliers et immobiliers du dit Bertrand retourneront à la dite abbaye, s'ils meurent sans enfants. Donné l'an douze cent quarante-deux.

“ Comme parmi les enfants, il y en a de mieux constitués, de mieux faits, ou qui ont plus d'esprit les uns que les autres, les seigneurs les tiraient au sort. S'il n'y avait qu'un enfant, il était à la mère, et par conséquent à son seigneur ; s'il y en avait trois, elle en avait deux ; et s'il y en avait cinq, elle en avait trois.

“ Les hommes de corps et les gens de poète formaient les cinq-sixièmes des habitants du royaume. Les serfs d'une même terre, obligés de se marier entre eux, devaient être plus portés à se soulager pendant leurs maladies et pendant les infirmités de la vieillesse. Ne pouvant point sortir de la terre qu'ils habitaient, on ne voyait presque pas alors en France de vagabonds ni de fainéants ; d'ailleurs ils étaient excités au travail par le désir d'augmenter leur pécule (c'est-à-dire le bien qu'ils acquéraient par leur industrie particulière, et dont ils pouvaient disposer) et par l'espérance de pouvoir un jour s'affranchir. Les hommes libres, les affranchis et les serfs, qui demeuraient dans les villes, cultivaient les arts, les sciences, faisaient le commerce, ou travaillaient aux manufactures.

“ Nous avons dit que les seigneurs pouvaient donner, échanger leurs serfs ; en voici deux exemples :

“ En 858, l'abbé de Saint-Denis fut pris par les Normands. On donna pour sa rançon six cent quatre-vingt-cinq livres d'or trois mille deux cent quarante livres d'argent, des chevaux, des bœufs, et plusieurs serfs de son abbaye avec leurs femmes et leurs enfants.

“ Un pauvre gentilhomme se présenta un jour, avec deux filles qu'il avait, devant Henri, surnommé le Laye, comte de Champagne, et le pria de vouloir bien lui donner de quoi les marier. Artaud, intendant de ce prince, devenu riche, dur, arrogant comme tout intendant, repoussa ce gentilhomme, en lui disant que son maître avait tout donné, qu'il ne lui restait plus rien à donner. “ Tu as menti, vilain,” lui dit le comte ; “ Je ne t'ai pas encore donné, tu es à moi. “ Prenez-le,” ajouta-t-il en s'adressant au gentilhomme ; “ je vous le donne et je vous le garantirai.” Le gentilhomme s'empara d'Artaud, l'emmena et ne le lâcha point qu'il ne lui eut payé cinq cents livres pour le mariage de ses deux filles.

“ Louis le Gros (1108-1137) est le premier de nos rois qui commença d'affranchir les serfs dans les villes et gros bourgs de son domaine ; c'est-à-dire qu'ils cessèrent d'être attachés aux lieux où ils étaient nés, et qu'il leur fut permis à l'avenir de s'établir où bon leur semblerait. Peu après, la plupart des seigneurs, pour se mettre en équipage dans le temps des croisades, ruinés par ces guerres d'outre-mer, ou par la dépense qu'ils avaient faite aux cours plénières et aux tournois, affranchirent aussi leurs sujets, moyennant de grosses sommes qu'ils en tirèrent.

“ Les villes, bourgs et villages qui se rachetèrent, acquirent de leurs seigneurs la permission de se choisir un maire et des échevins. Cette permission était confirmée par le roi. et, afin qu'elle fut plus solide, le seigneur donnait pour caution un certain nombre de gentilshommes et de prélats du voisinage. Les gentilshommes s'engageaient à prendre les armes contre lui, s'il contrevenait au traité, et les évêques promettaient, s'il manquait de l'exécuter, de mettre ses terres en interdit.

“ Le peuple, devenu libre, demanda des lois, car jusqu'alors il n'y en avait pas eu. Le seigneur du lieu avait été et la loi et le juge. Chaque seigneur en donna de plus ou de moins favorables, selon sa manière de voir et ses dispositions en faveur des nouveaux affranchis. De là vint cette multitude de *coutumes* qui régirent par la suite les diverses provinces de la France.

“ Les affranchis voulaient aussi jouir de l'avantage que possédaient la noblesse et le clergé, de n'être jugés que par leurs pairs (c'est-à-dire leurs égaux en rang). Ils demandaient que leurs juges fussent choisis parmi la bourgeoisie ; ils obtinrent leur demande, et beaucoup de ces nouveaux juges prirent le nom de “ pairs bourgeois.” La justice néanmoins se rendait au nom du seigneur, et il y avait appel de ces premiers juges aux siens.

“ Ce changement fut avantageux au royaume. Les récoltes se multiplièrent, et il n'y eut plus de terres incultes. Le paysan devenu libre et maître de son industrie, se fit fermier de son seigneur, et prit à cens ou à champart les terres que, quelques jours avant, il faisait valoir comme esclave.

Les villes furent plus peuplées ; les habitants s'y adonnèrent aux sciences, aux arts, au commerce ; les Français, jusque-là s'étaient peu mêlés de négoce ; presque tout le trafic se faisait par les étrangers, qui enlevaient l'or du royaume et n'y apportaient seulement que des bagatelles." (1)

Les Gaulois conquis par les Francs au cinquième siècle, étaient donc devenus à peu près libres dans leur propre patrie vers la fin du quatorzième siècle.

Cette situation ne fit que s'améliorer avec le temps et il y eût enfin, dans la France, une véritable nation (les descendants des Gaulois) dominée cependant encore par la noblesse issue des anciens Francs. A l'époque où Jacques Cartier découvrit le Canada, le régime féodal s'était adouci au point de n'être presque plus reconnaissable. Nous le verrons s'implanter sur les bords du Saint-Laurent mais tellement transformé que les mots : féodalité, seigneurs, cens, rentes, droits de banalité, etc., n'ont plus du tout la signification qu'on leur prête en France. Les écrivains étrangers à notre pays pourront tirer de bons renseignements des citations que nous allons leur mettre sous les yeux, et s'il persistent à nous peindre comme des esclaves du régime moyen-âge, nous ne chercherons plus à les faire sortir de leur ignorance.

" Dès 1598, Henri IV donnait au marquis de La Roche le pouvoir " de faire baux des terres de la Nouvelle-France aux gentilhommes, en fiefs, châtellenies, comtés, vicomtés et baronnies, à la charge de tuition et défense du pays, et à telles redevances annuelles dont il jugerait à propos de les charger, mais dont les preneurs seraient exempts pour six années." (2) L'entreprise de La Roche n'eut pas de suite.

" Lorsque Richelieu forma la compagnie des Cent-Associés (1627) il lui fit accorder par le roi toute la Nouvelle-France en pleine propriété, seigneurie et justice, avec le pouvoir d'attribuer aux terres inféodées tels titres, honneurs droits et facultés qu'elle jugerait convenables, et d'ériger même des duchés, marquisats, comtés, vicomtés et baronnies, sauf confirmation par le prince. Elle ne pouvait songer néanmoins

(1) *Vie privée des Français.*

(2) *Edits et Ordonnances*, III. 9.

à couvrir de duchés et de marquisats un pays sans habitants—elle y concéda de simples seigneuries.” (1) De ce jour date pratiquement, l'introduction du régime seigneurial parmi nous. Cent trente-deux ans plus tard, à la chute de Québec (1759) il subsistait encore, après avoir noblement facilité la colonisation du pays et créé cet esprit national dont les Habitants se sont toujours montré fiers avec raison.

“ Le système suivi par la France, dans la création et le développement de sa colonie, offre un caractère original et unique en son genre dans l'histoire de l'Amérique du Nord. Il contraste d'une manière frappante avec le régime auquel furent soumises les colonies de la Nouvelle-Angleterre. Là fut appliqué, dès l'origine, le système de concessions territoriales en franc alleu, qui a prévalu dans toute l'étendue de ce continent.” (2)

A partir de 1627 “ le système de colonisation consistait non seulement à distribuer des terres aux émigrants autour de Québec, mais encore à concéder d'immenses étendues de terrains, à titre de tenure seigneuriale, à ceux qui, par leur fortune et leur situation, paraissaient en état de créer eux-mêmes des centres de population. Ce dernier mode de concession fut celui qui prévalut à la longue et, pendant toute la domination française, la colonisation s'opéra par l'intermédiaire des concessions seigneuriales, au moins dans la contrée qui forme aujourd'hui le Bas-Canada.” (3)

“ Dans ce système de tenure introduit en Canada, et emprunté à la féodalité, le roi était le seigneur suzerain de qui relevaient toutes les terres accordées à titre de franc-alleu, fief et seigneurie. A chaque mutation à laquelle la vente ou la donation donnait lieu, le seigneur suzerain avait droit au quint, qui était le cinquième de la valeur du fief; l'acquéreur jouissait de la remise d'un tiers s'il payait comptant. Lorsque le fief passait aux mains d'un héritier collatéral, cet héritier était soumis au droit de relief, c'est-à-dire au paiement de la valeur d'une année de revenu; il n'était

(1) Garneau : *Histoire du Canada*, I, 171.

(2) L'abbé H. R. Gasgrain : *Revue Canadienne*, 1875, p. 257.

(3) Rameau : *La France aux colonies*, II, 14.

rien dû si le fief descendait en ligne directe... Il n'y eut que deux fiefs en franc-alleu en Canada : Charlesbourg et les Trois-Rivières." (1) Une terre en franc-alleu ne relève d'aucun seigneur.

" Les seigneuries furent généralement divisées en fermes de quatre-vingt-dix arpents, qui se concédaient à raison de un à deux sols de rente par arpent, plus un demi-minot de blé pour la concession entière ; mais les cens et rentes n'ont jamais été fixées par les lois. Le censitaire s'engageait à faire moudre son grain au moulin du seigneur, en donnant la quatorzième partie de la farine pour droit de mouture ; pour droit de lods et ventes, le douzième du prix de la terre. Il n'était point dû de lods et ventes pour les héritages en ligne directe. Bientôt la loi ne considéra plus le seigneur que comme une espèce de fidéi commissaire, car s'il refusait de concéder des terres aux colons à des taux fixes, l'intendant était autorisé à le faire pour lui. Après la conquête, nos tribunaux s'écartèrent de cette sage jurisprudence ; chose singulière, à mesure que nos institutions devenaient plus libérales, les cours de justice devenaient plus rigoureuses à l'égard des concessionnaires, qu'elles laissaient exposés sans protection, à la cupidité des seigneurs. Déjà en 1673 Frontenac écrivait que " le roi entendait qu'on ne regardât plus les seigneurs que comme des engagistes et des seigneurs utiles." (2)

BENJAMIN SULTE.

(à continuer.)

(1) Garneau, *Histoire du Canada*, I. 173.

(2) Garneau, *Histoire du Canada*, I. 172.

REVUE POLITIQUE.

Juillet et août sont les mois de villégiature, de repos. Peu de citadins se refusent le plaisir d'une excursion à la campagne ; et la politique est en relâche.

Cependant le soleil a semblé se faire prier pour nous donner les chaleurs accoutumées. Nous avons un été tempéré ; ce dont nous devrions nous réjouir si les moissons n'avaient besoin de ces ardeurs tropicales qui rendent les villes désertes. Par contre, nous avons de la pluie en abondance, trop même. Après une sécheresse prolongée en mai et en juin, est venue une période pluvieuse dont nous ne voyons pas encore la fin. La récolte n'est pas compromise cependant ; les champs présentent une apparence pleine de promesses. Et si la température devient favorable, les granges de nos fermiers seront bien remplies à l'automne.

Ce n'est pas un temps propice aux chroniqueurs. La politique n'a pas de nouvelles. Et si le canon ne tonnait pas aux bouches du Nil, ma tâche mensuelle me paraîtrait bien ardue.

* * *

Je ne puis passer sous silence les démonstrations faites, dans toutes les parties de la province, à l'illustre visiteur qui vient de quitter notre sol. Jamais personnage n'a été reçu par la population canadienne-française avec plus de sympathie et d'enthousiasme.

J'ai dit un mot, le mois dernier, de la réception du général de Charette à Montréal ; la métropole commerciale a fait les choses à merveille. Mais cette première réception, ces premières ovations n'étaient que le prélude d'autres plus admirables encore, j'oserais dire. À Québec, aux Trois-Rivières, à St Hyacinthe, partout, en un mot, où le général a pu se rendre, l'enthousiasme de la population s'est manifesté d'une manière éclatante. Les campagnes ont fait leur part. L'espace me manque pour parler en détail des manifestations de St Barthélemi, St Justin, Champlain, etc., j'ajouterai que sur le parcours des voies ferrées par où passait le cortège, les gares étaient remplies de citoyens désireux de mêler leurs acclamations à celles s'élevant des autres parties du pays.

On sait quel profond amour de la France est resté au fond du cœur de nos populations. Nous voudrions voir la France toujours grande, forte, puissante, et surtout toujours catholique et toujours digne d'elle-même. Si ses revers nous font pleurer, son irrégion nous attriste. Aussi avec quel plaisir voyons-nous ces descendants des vieilles familles, restés français comme l'étaient nos pères. Ce sont eux que nous aimons et que nous croyons voir toujours de l'autre côté de l'Atlantique ; c'est la France que nos ancêtres ont longtemps attendue, c'est la France telle qu'ils la désiraient. C'est elle que nous avons saluée dans la personne de l'un de ses plus nobles enfants.

A ce sentiment s'en joignait un autre encore plus fort sentiment qui serait suffisant à lui seul pour expliquer ce que nous avons vu. Le général de Charette est l'un des plus brillants défenseurs de la papauté. Il est encore aujourd'hui soldat du pape, prêt à voler à Rome au premier signal et à verser son sang pour la cause la plus sacrée qui puisse être défendue. Ce qu'il n'a pas craint de faire sur les champs de bataille de Castelfidardo et de Mentana, il est prêt à le recommencer. Il est royaliste ; mais aux jours sombres de 1870, on l'a vu défendre de son courage et arroser de son sang le sol de sa patrie. A la tête de ses Zouaves chassés de Rome par la révolution, arborant sans honte le drapeau du Sacré-Cœur, il s'est signalé par une héroïque bravoure à Patay et à Loigny. Ses services dans l'armée de la Loire l'ont rendu célèbre, et le gouvernement provisoire le nomma général pendant qu'une division électorale du Midi l'élisait député. Et si le général de Charette n'est pas aujourd'hui à la tête des armées de son pays, c'est que la république, comme tous les autres régimes, ne regarde pas exclusivement au mérite, mais récompense avant tout ses partisans.

Le passage d'un chrétien, d'un français, d'un brave, devait être salué par de vives acclamations. Notre population l'a compris. Honneur à elle.

Les élections du Manitoba se sont faites quelques jours après celles des quatre provinces principales. Chose assez inattendue, les libéraux ont obtenu la majorité des représentants—trois sur cinq. C'est peu, mais c'est assez pour donner aux organes de M. Blake l'occasion de chanter un peu victoire après avoir déploré la grande défaite ;—une note joyeuse après un chant funèbre.

On voit que les petites provinces ne se croient pas tenues, autant qu'on le présumait, de régler leur verdict sur celui de la majorité gouvernementale.

Un autre fait récent nous prouve que le peuple distingue maintenant les politiques provinciales de la politique fédérale. Les élections de la Nouvelle Ecosse, qui ont eu lieu le vingt de juin, le même jour que les élections fédérales, ont produit une majorité oppositionniste pendant que la politique conservatrice recevait pour Ottawa une augmentation de majorité. Le ministère de Halifax a donc été forcé de remettre l'administration en d'autres mains.

Au Haut-Canada, un fait semblable se produit depuis quatre ans. Le cabinet provincial est libéral et le cabinet conservateur fédéral trouve une majorité dans la population qui maintient à Toronto un ministère appartenant à l'autre parti. La Colombie-Britannique vient de donner le même spectacle, de faire la même démonstration. Six députés conservateurs sont élus pour la Chambre des Communes; mais le cabinet de Victoria, conservateur, est renversé.

* * *

Il s'est opéré silencieusement quelques changements dans le ministère de Québec. Le portefeuille de solliciteur-général étant retranché, d'après la loi votée pendant la dernière session, le premier-ministre a confié son département à M. Lynch, et est resté lui-même sans portefeuille. Ce n'était que temporaire. Les journaux nous ont appris, quelques jours après, que M. L. O. Loranger, procureur-général, allait être nommé juge à Montréal et réduire par là les membres du ministère au chiffre constitutionnel, six.

On parle fortement de l'entrée de M. Chapleau dans le ministère fédéral. Le rumeur donnée comme fondée a paru ensuite improbable, sur la foi des organes ministériels. Il n'y a aucun doute que M. Chapleau désire quitter l'arène provinciale. Dès 1878, il avait voulu s'asseoir sur les banquettes fédérales, et, depuis ce temps, il n'a fait qu'ajourner ses vues. Maintenant que les questions qu'il surveillait d'une manière particulière ont été réglées par la législature, il doit penser que le moment propice est venu. Nous saurons avant longtemps à quoi nous en tenir. L'entrée de M. Chapleau dans le cabinet d'Ottawa, sera cause de beaucoup d'autres changements.

Plusieurs autres députés provinciaux sont nommés à des emplois lucratifs. Nous aurons des élections dans cinq ou six comtés au moins. Plusieurs journaux prennent occasion

de ces dernières nominations pour déplorer le fait que nos députés se montrent généralement si disposés à accepter des emplois publics. Il est plus facile de signaler le mal que d'en indiquer le remède. Nous n'avons pas de classes sociales qui puissent se livrer exclusivement à la politique ; et un député qui prévoit un terme aux faveurs populaires dont il est l'objet ne peut guère s'empêcher de regarder d'un œil d'envie les positions viagères qui le mettent à l'abri des vicissitudes de la politique et des atteintes de la misère. Ce mal est encore plus prononcé aux Etats-Unis qu'au Canada.

[Pendant que notre dernière forme allait sous presse, la nouvelle des changements ministériels attendus nous est arrivée. M. Mousseau fait place à M. Chapleau à Ottawa, et devient à son tour premier-ministre de la Province de Québec. M. Loranger devant être fait juge, nous allons nous trouver à Québec en présence d'un ministère presque entièrement nouveau.]

* * *

La diplomatie européenne a fort à faire. Les évènements qui se sont soudain précipités en Egypte, après avoir languï pendant un mois, ont créé un état de malaise et de confusion qui durera probablement encore longtemps.

Le grand remède de la diplomatie, c'est la conférence. Les représentants des grandes puissances se réunissent dans une capitale quelconque et discutent gravement—pendant que le mal empire. Pour cette fois, la conférence fait fiasco, ou à peu près. Ce n'est pas nouveau, d'ailleurs. La Turquie, qu'il s'agissait de faire agir, a jusqu'à présent opposé non pas un refus formel, mais une inertie intentionnelle. Elle se soumet toujours avec répugnance aux décisions européennes contre lesquelles sa faiblesse lui défend de se rebeller. Aujourd'hui qu'il lui faut combattre des musulmans que le fanatisme anime, des musulmans qui répètent l'antique cri des disciples de Mahomet : " mort aux chrétiens " la Turquie fait plus qu'hésiter : elle se sent plutôt portée à joindre ses bataillons à ceux d'Arabi Pacha et à continuer la guerre sainte. Ce sont ses traditions.

L'Angleterre n'a pas voulu attendre le bon vouloir du Sultan. L'amiral Seymour, commandant de l'escadre britannique ancrée dans la radé d'Alexandrie, après un avis de vingt-quatre heures, a commencé le bombardement de la ville dans laquelle le pacha rebelle s'était fortifié. Les faibles remparts improvisés et les anciennes murailles des forts n'ont pas tenu longtemps sous les coups de la formidable artillerie des vaisseau cuirassés. Après trois jours de canon-

nade, les soldats anglais mettaient pied à terre sans opposition et occupaient la ville. Arabi Pacha avait fui hors des murs, avec son armée.

Des incendies considérables, allumés sur plusieurs points par les Arabes, ont détruit la plus belle partie de la ville. Plusieurs résidents européens ont été trouvés assassinés dans leurs résidences. Pendant le bombardement, la population fanatisée par les appels à la guerre sainte, avait égorgé ce qu'Alexandrie pouvait contenir encore de chrétiens.

Pendant que les vaisseaux anglais se préparaient à venger le massacre des européens, la flotte française sortait de la rade d'Alexandrie et allait pacifiquement se placer à Port-Saïd, à l'entrée du canal de Suez. Tels étaient les ordres du gouvernement. L'Angleterre qui comptait sur le concours de la France n'a pas caché son mécontentement. En France même, on a blâmé le ministère : mais la majorité de la députation assemblée à Paris, paraît opposée à toute participation active à l'intervention guerrière de l'Angleterre. M. de Freycinet s'est contenté de faire préparer les cuirassés de Toulon, de Brest et de Lorient et de mander les vaisseaux de transport. J'oubliais les crédits votés par mesure de précaution.

M. Gambetta serait favorable à une intervention active. Il a affirmé son sentiment, et, chose singulière, la parole de cet homme hier encore dictateur de la France, n'est plus aujourd'hui écoutée ; il suffit que M. Gambetta se prononce contre le ministère pour que la majorité de la députation prenne le parti opposé. M. de Freycinet qui, naguère, était maintenu au pouvoir par l'influence de Gambetta, ne subsiste aujourd'hui que grâce à l'impopularité du même homme.

Les chambres françaises ne cessent pas cependant, malgré les préoccupations diplomatiques, de continuer leur guerre impie contre tout ce qui se rapporte à Dieu et à l'Eglise. Le télégraphe nous annonçait dernièrement que les députés avaient votés la démolition de l'Eglise du vœu national qui s'élève majestueusement à Montmartre comme une expiation des horreurs de la commune.

GUSTAVE LAMOTHE.

Nous avons reçu le premier volume de *l'Histoire des Canadiens-Français*, par M. Benjamin Sulte. Dans notre prochaine livraison nous en publierons une analyse étendue. Nous accusons également réception du *Bulletin de Ste-Anne de la Pointe-au-Père*, revue mensuelle du pèlerinage de Ste-Anne de la Pointe-au-Père. Ce bulletin est publié à Rimouski sous la direction des RR. MM. Bolduc et Sylvain.